

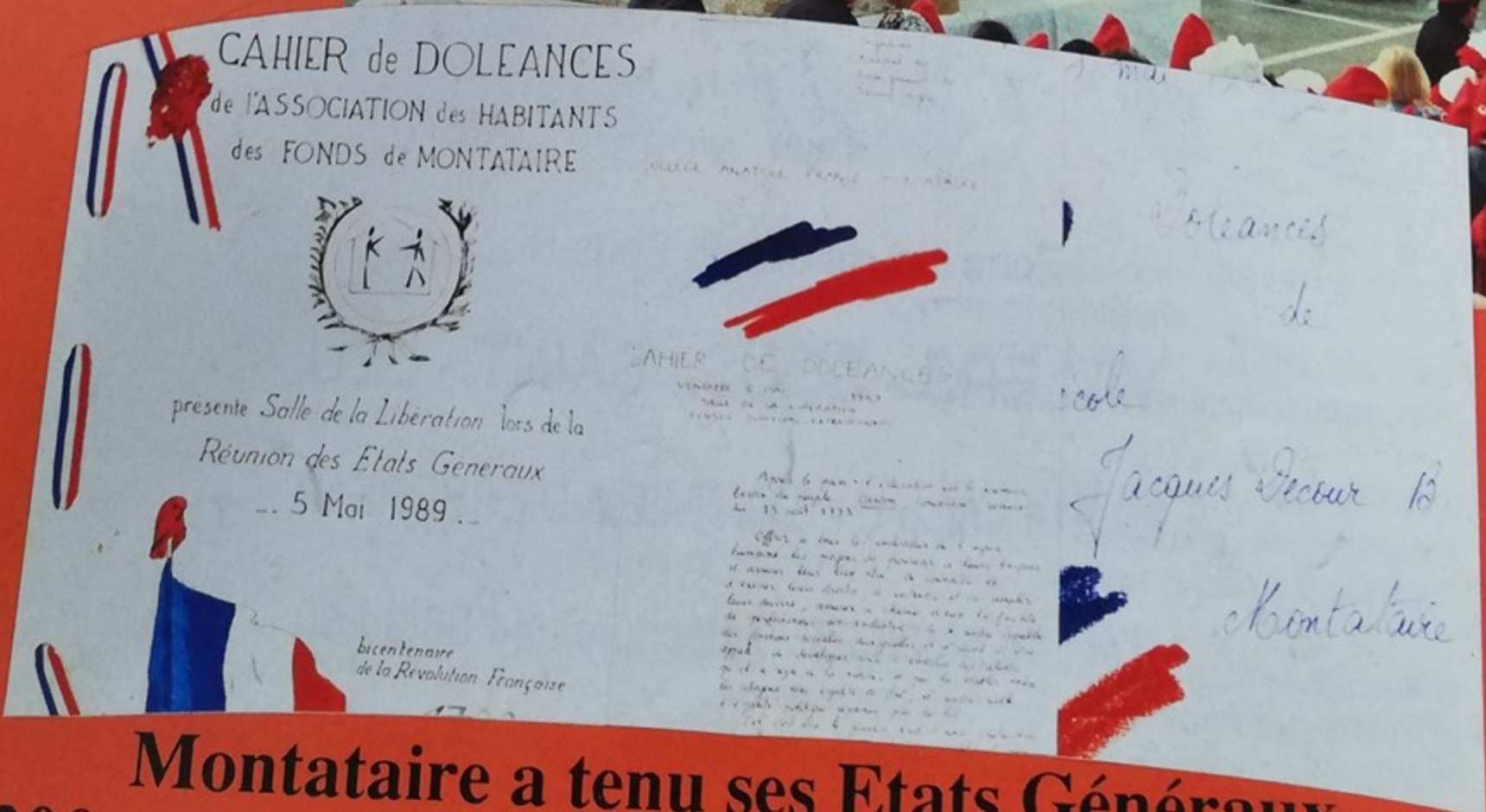
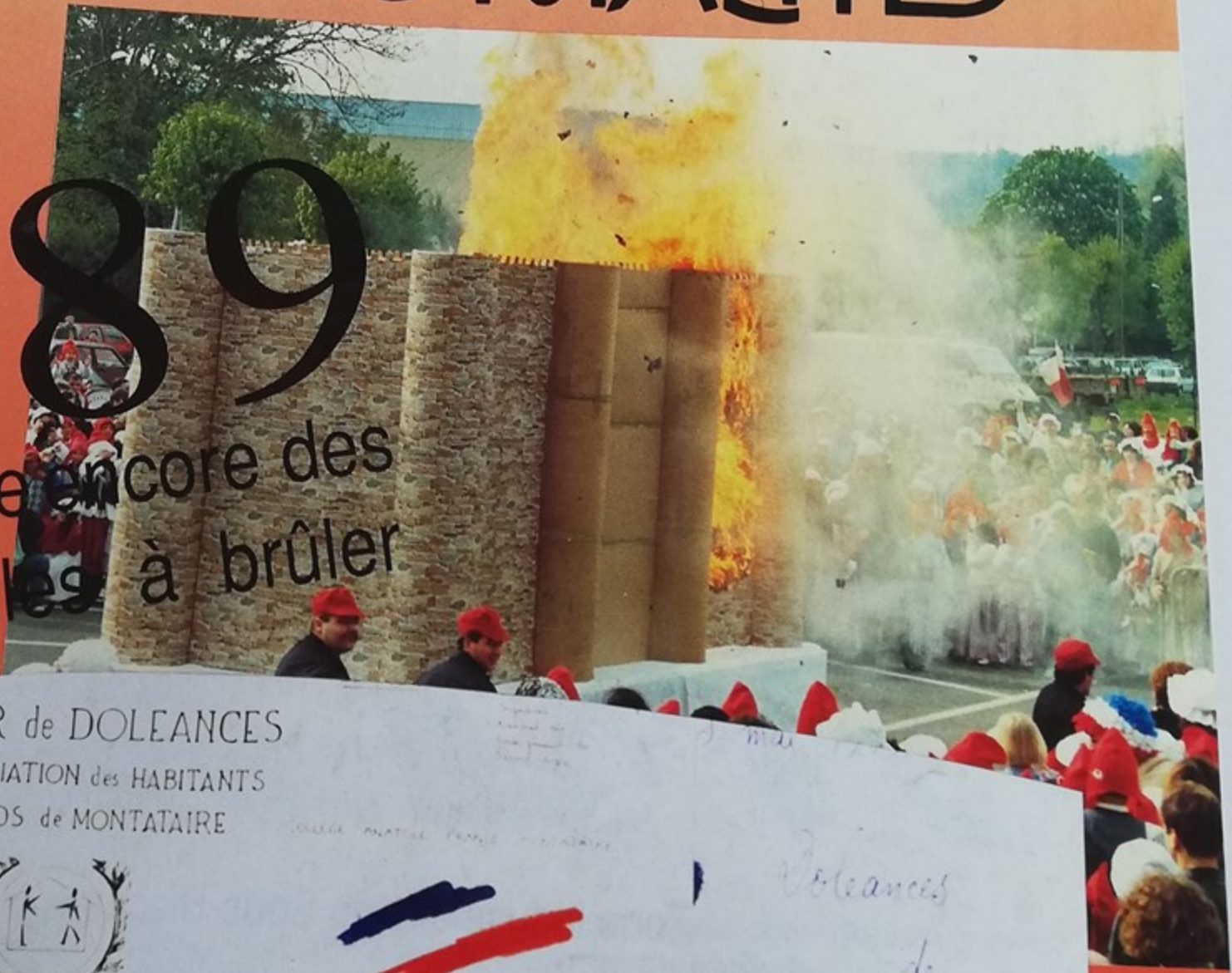


BULLETIN
D'INFORMATIONS MUNICIPALES
EDITE PAR
LES AMIS DE MONTATAIRE

Montataire ACTUALITÉS

1789

Il reste encore des bastilles à brûler



**Montataire a tenu ses Etats Généraux
200 ans après les doléances ne manquent pas**



Les grands ne nous paroissent grands,
Que parce que nous sommes à genoux,
..... Levons-nous.....



Tenir des Etats Généraux le 5 Mai, exactement 200 ans après ceux qui ont préparé la Révolution Française était un pari lancé par la majorité municipale.

De l'écolier au retraité, en passant par le locataire, le syndicaliste, le sportif, ils sont venus nombreux dire leurs doléances du 20^{ème} siècle à ce Conseil Municipal extraordinaire le 5 Mai 1989.

Ils en avaient des choses à dire : de la classe qui ferme au quartier qui se sent isolé des classes surchargées du lycée aux suppressions d'emplois chez Chausson, du logement mal entretenu au manque de moyen pour le sport, de la cour de récréation à aménager au travail intérimaire à Sollac...

Ce numéro spécial de **Montataire Actualités** donne un aperçu des doléances déposées par une vingtaine d'intervenants. Depuis, de nombreux autres cahiers ont été apportés en Mairie. Toutes les demandes, les suggestions feront l'objet d'une réponse lors d'une conférence de presse du Maire.

NOTRE VILLE A TENU SES ETATS GENERAUX

ET MAINTENANT ?

Le Bicentenaire de la Révolution Française ce n'est pas seulement la fête, c'est aussi un moment de réflexion sur notre vie, nos aspirations en regard de ce tryptique "Liberté, Egalité, Fraternité".

Par la tenue des Etats Généraux de notre Ville, la Municipalité a voulu, avec les associations, les habitants, non seulement faire le point des doléances mais que celles-ci s'inscrivent dans le quotidien qui ne peut se concevoir sans la participation la plus large des gens à l'action dans l'union.

Les questions posées ou soulevées dans leur diversité, sont la traduction de situations de mal-vivre et d'aspiration au vivre mieux.

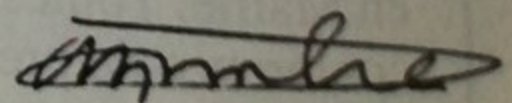
Les loyers trop chers, les immeubles HLM mal entretenus, le chômage, la misère, la formation, les impôts trop lourds... autant de graves problèmes en parallèle avec une vie associative qui se heurte à des obstacles dus, pour l'essentiel, à des choix de politique gouvernementale tournant le dos aux aspirations de vivre, simplement et dignement.

Pas de Liberté pour le jeune sans emploi, pas d'Egalité pour le chômeur non indemnisé, la Fraternité vide de son sens avec le racisme, la pauvreté.

Dans quelques semaines, au cours d'une Conférence de presse, nous apporterons des réponses aux questions soulevées, mais d'ores et déjà, avec mes amis du Conseil Municipal, je vous invite à poursuivre notre réflexion commune, si riche d'enseignements, et surtout à la prolonger par la nécessaire action.

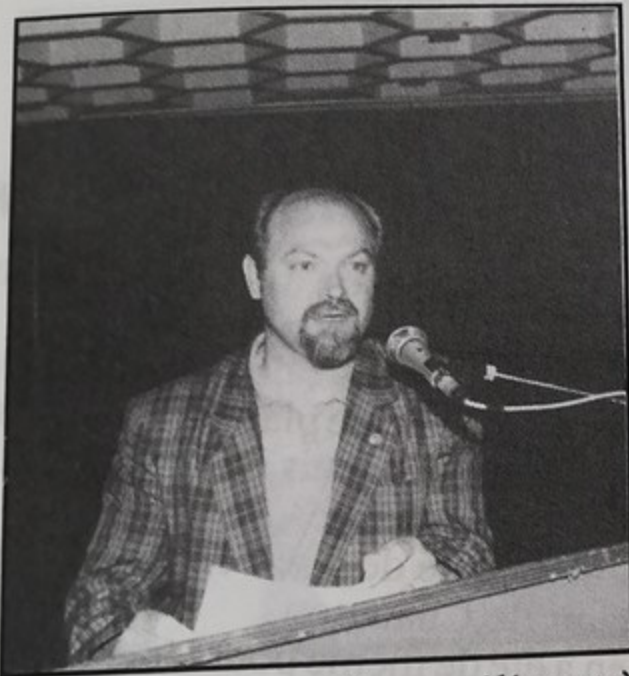
1789 / 1989, deux cents ans après la Prise de la Bastille, nous devons continuer à lutter pour la Justice, la Liberté et la Paix.

Votre Maire,

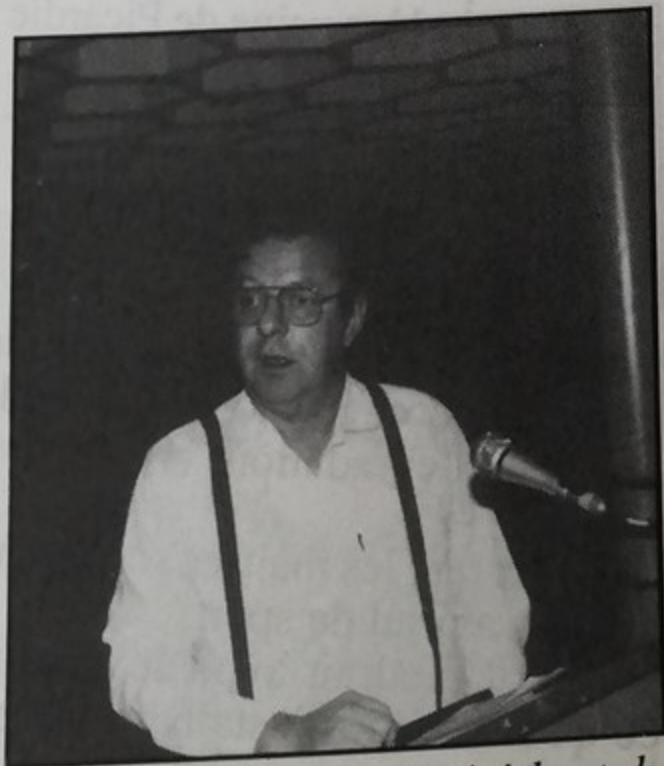




Madame Bendemagh, habitante de la cité Biondi



Monsieur Couallier, militant à Sollac



Monsieur Lemée, Président du Billard Club

Madame Bendemagh *Les locataires ont des droits*

Déposant une dizaine de cahiers dont on peut lire des extraits sur le dos de la couverture de ce Bulletin, Madame Bendemagh a affirmé que les locataires se plaignent plus de leur logement que de leurs problèmes quotidiens.

A Jules Uhry par exemple, où vivent des personnes âgées, des appartements qui ont 50 ans n'ont jamais eu ni réparations ni entretien. La visite d'un représentant des HLM serait la bienvenue : il serait à même de constater le mauvais état des appartements, l'humidité, les fenêtres qui ferment mal, la tuyauterie rouillée, le chauffage insuffisant....

A Roger Salengro, les portes d'entrées mériteraient un coup de neuf... Quant aux odeurs d'égoûts qui remontent dans les salles de bains, cela devient insupportable. Certaines caves n'ont même plus de porte.

Le quartier du Bray qui n'a pourtant que quelques années se dégrade rapidement : moquettes moisies, comme moisissent la plupart des murs des appartements situés aux derniers étages des rues Gabriel Péri ou Anatole France.

Escaliers, couloirs, isolation, les besoins sont criants et urgents. Les locataires veulent bien payer leurs loyers, à condition que l'entretien courant et les réparations soient faits par l'Office.

Claude Couaillier *Embaucher les intérimaires*

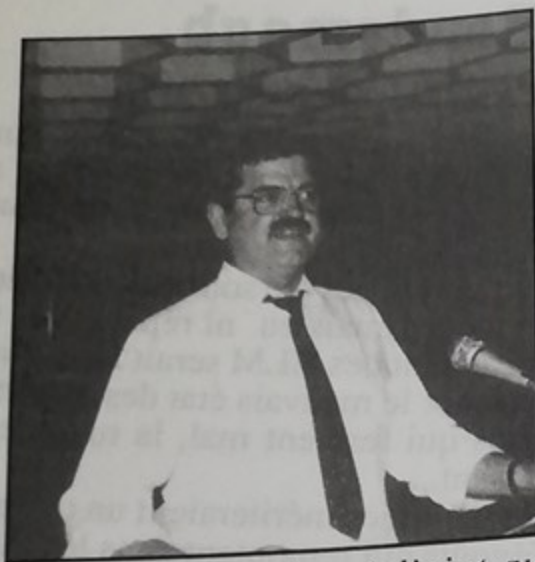
"Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit..." Aujourd'hui, 200 ans après, des jeunes, des femmes, des hommes n'ont pas le droit au travail ou connaissent le travail précaire. A Sollac par exemple, de nombreux travailleurs sont sous contrat. Au profilage, 50% des effectifs sont des intérimaires. Cela permet au patronat de ne pas tenir compte des Conventions collectives.

La diminution des emplois a pour conséquence l'intensification des rythmes de travail, de la polyvalence alors que la productivité et les profits battent des records : 4,5 milliards en 1988. Les doléances des travailleurs de Sollac sont nombreuses : salaires, embauches, formation... Certainement il en faudra des luttes pour faire reculer les maîtres de forges d'aujourd'hui.

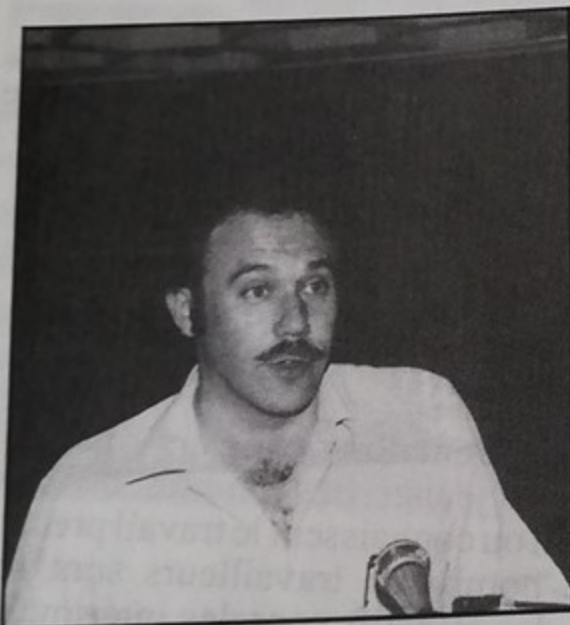
Monsieur Lemée *Le Billard-Club se porte bien*

Jean-Marie Lemée, Président du Billard-Club, s'il est satisfait de l'aide municipale, technique, financière, qui permet à son club d'excellents résultats, souhaiterait un effort plus important du Gouvernement envers le sport amateur.

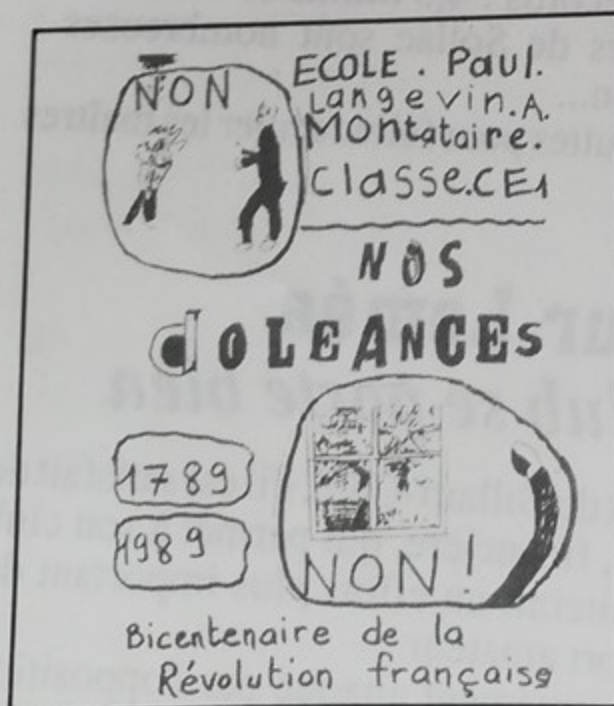
Il n'a pas apprécié d'être nommément attaqué par l'opposition municipale lors des dernières élections, parce qu'il avait soutenu la Municipalité sortante : comme si la liberté de choix n'était pas un acquis de la Révolution...



Monsieur Brochot, Adjoint au Maire chargé des finances



Monsieur Bosino, Secrétaire Départemental de la CGT, Conseiller Municipal



Le cahier de Doléances remis par les élèves de P. Langevin

Monsieur Brochot Réformer l'impôt. Taxer les fortunes

S'appuyant sur des cahiers de doléances comme on en retrouve un peu partout dans les archives départementales, Daniel Brochot devait montrer qu'aujourd'hui la préoccupation des simples gens n'avait pas changé : réformer les impôts et faire payer les riches.

De nombreuses familles sont venues demander des dégrèvements d'impôts à la Mairie. Il semble que le percepteur fasse la sourde oreille. Pourtant, comment payer sa taxe d'habitation quand on n'a que 50 francs par jour ou parfois moins ? L'impôt local est injuste, il ne tient absolument pas compte du revenu.

Il est temps qu'ensemble nous imposions une véritable réforme fiscale. L'harmonisation européenne dans le cadre du marché unique fera payer 6.000 francs de plus d'impôts à une famille de travailleur alors que les fortunes seront exonérées. Comme le demandaient il y a 200 ans les laboureurs et paysans montatairiens : le peuple pressuré n'en peut plus de payer, il est temps de s'attaquer aux accapareurs.

Monsieur Bosino

Chausson doit vivre et se développer

"Le travail est un droit" : 800 personnes à Montataire en sont privées.

Chausson vient de licencier 600 salariés entre décembre 1988 et avril 1989. D'autres sont en sursis puisque le plan social, comme ils disent, a prévu d'en "éjecter" 1.000. Depuis juillet 1980 plus de 2.800 emplois ont disparu de Montataire.

Pourtant, les élus de la Nation, député de Creil en tête, avaient promis de s'occuper du devenir de Chausson.

Si l'emploi s'est dégradé, il en a été de même pour les conditions de travail. Maintenant qu'il y a moins de main d'œuvre, il faut revenir le samedi, le travail intérimaire a recommencé.

Les révolutionnaires de 1789 ont mis le droit au travail dans la Déclaration des Droits de l'Homme, les révolutionnaires de 1989 et leurs syndicats doivent le conquérir.

Chausson, il y a quelques années, était la 1ère usine de Picardie fournissant du travail à de nombreux jeunes de notre ville. Chausson doit vivre d'autant plus que les automobiles sont devenues indispensables à la vie moderne.

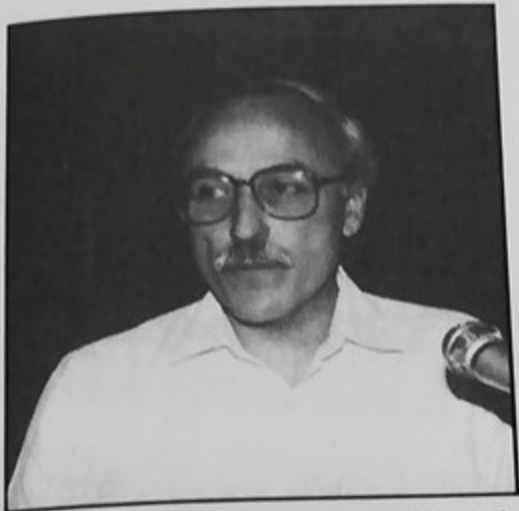
CE1 Ecole Paul Langevin

Parmi les 30 doléances déposées par les jeunes enfants de l'école Langevin on peut lire que la violence et le racisme sont de mauvaises choses, qu'il faut éviter les dégradations : poubelles, boîtes aux lettres.

Pour travailler mieux à l'école il faut que les maîtres soient plus gentils et qu'il y ait davantage de matériel de sport.

Pour manger mieux à la cantine, il faudrait avoir le droit de choisir ce qu'on mange et ce qu'on boit en installant un self-service.

Quant aux graffitis, ils sont unanimement condamnés. A se demander qui les écrit ?



Monsieur Zanetti, membre de l'Association des Habitants des Fonds de Montataire.

Monsieur Zanetti Nous habitons le quartier des Fonds de Montataire

Les doléances de l'Association des habitants des Fonds de Montataire se répartissent sur trois volets :

Doléances d'intérêt général où l'on retrouve emploi, protection sociale, solidarité, droits de l'homme.

Doléances au niveau de l'Association avec demande de subvention, de tribune libre dans le Bulletin pour faire le compte-rendu des activités de l'Association.

Ce quartier doit être appelé Fonds de Montataire et non Fonds de Nogent signent ses habitants.

Doléances particulières au quartier des Fonds de Montataire avec demande d'information, d'animation, de décoration, d'entretien, de sécurité. Mise en place d'une liaison avec le centre ville à l'aide d'un appel bus et d'une amélioration des liaisons routières...

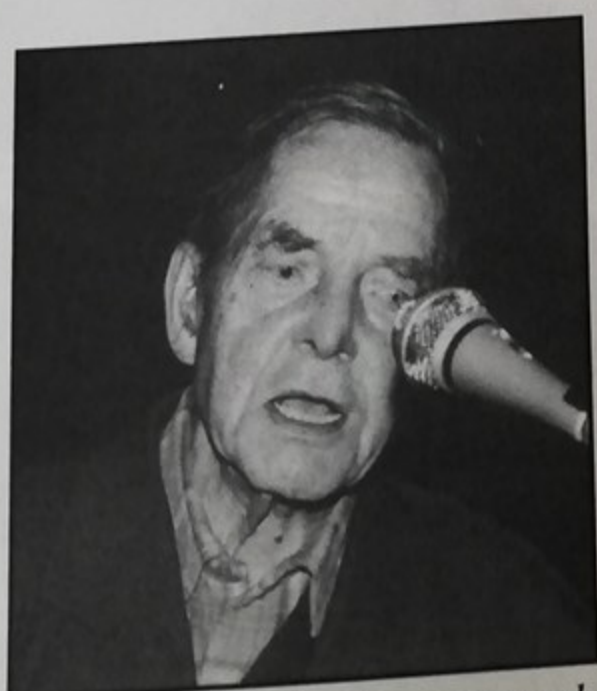


Jérémie, écolier du Cours Moyen 2^{ème} année à l'école Jean Jaurès

Jérémie Parler de tout aux enfants

Jérémie, élève de Jean Jaurès, venu porter les doléances de quatre de ses camarades en a profité pour dire les siennes au micro :

Revendications	Propositions
Il ne faut plus qu'il y ait d'apartheid.	Je propose que nous arrêtons d'acheter des produits d'Afrique du Sud.
Il faut supprimer les ghettos.	Il faut laisser les immigrés, les noirs, les maghrébins faire comme tout le monde.
Je ne veux pas que le nazisme revienne.	Il faut en parler aux enfants même si c'est un peu dur.
Il ne faut plus jeter les ordures par terre.	Il devrait y avoir des robots policiers qui disputent les gens qui ne font pas attention.
Je trouve sale que les gens fassent pipi dans la piscine.	Je voudrais qu'à Montataire on mette du produit qui rendrait leur derrière rouge quand ils font pipi.



Monsieur Godard, ancien adjoint au Maire Marcel Coene

Monsieur Godard Prêt à faire quelque chose

Ancien adjoint au Maire, Monsieur Godard apporte son soutien à ces Etats Généraux et, malgré son âge, plus près des 90 ans que des 80, il est prêt à aider la Municipalité dans toutes ses actions, lui qui a participé et a vu Montataire se transformer, s'embellir, devenir de plus en plus accueillante.

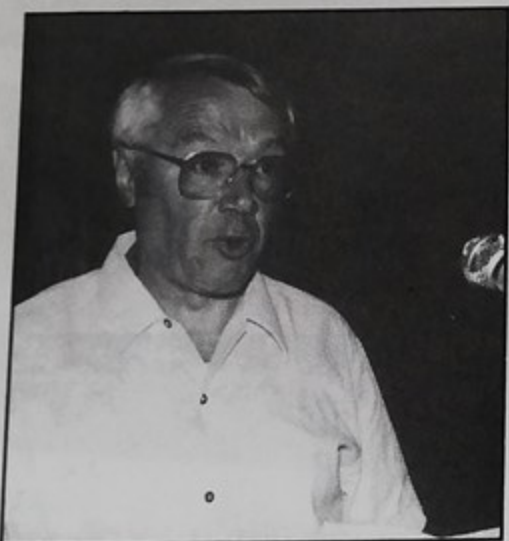
A l'assaut de la Bastille en danse

Habillés en sans culotte ou en ci-devant, plusieurs centaines d'enfants par
Ambroise Croizat pour brûler une Bastille qu'ils avaient construite eux-mêmes
rue, cette multitude d'écoliers accompagnés de leurs enseignants et de
tricolore, qui a fait l'émerveillement de tous. Saynètes, chants, dans
matinée qui s'est terminée par un gigantesque lâcher de ballons Bleus

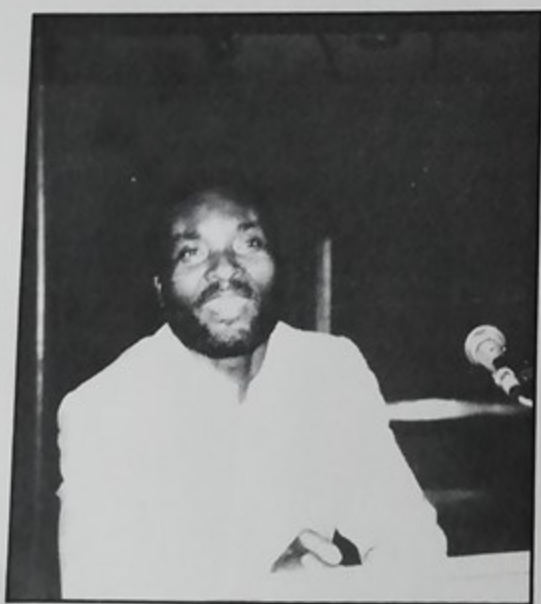




Mathilde, lycéenne, militante à la jeunesse communiste



Monsieur Barra, militant CGT retraité



Monsieur Brohl, habitant de la rue L. Blanc à Montataire

Mathilde *Les injustices à la lanterne*

Mathilde a évoqué les questions qui préoccupent aujourd'hui les jeunes lycéens : les 40 élèves par classe à Jules Uhry, les baraquements de Marie Curie, les salles au mobilier laissant à désirer...

La grève, la première sans doute à laquelle elle participait, pour de meilleures conditions de travail, contre le manque de professeurs, était justifiée.

Interpellant le maire, les élus, la jeune lycéenne, très émue, leur lançait : "Quand vous le verrez, Jospin, il faudra lui dire que nous, on préfère les écoles aux bombes!".

Si on supprime des emplois chez Chaussou, Sollac, Saxby... où iront travailler les jeunes ?

Ce n'est pas en excluant les lycées qui luttent, comme ils voulaient le faire à Senlis avec Christian Hornard, que l'on répondra aux préoccupations et interrogations des jeunes.

Mathilde a conclu en lançant un appel à tous les jeunes de Montataire : "Venez à Vitry le 3 juin avec nous au rassemblement de la jeunesse communiste pour dire que le travail est un droit, que les assassinats comme celui d'Ahmed Boussena ça suffit, qu'il faut des sous pour l'école, du travail...qu'il faut mettre l'injustice à la lanterne".

Monsieur Barra *Défendre le droit à la retraite*

Rappelant qu'en 1789 la moyenne d'espérance de vie était de 45 ans alors qu'aujourd'hui elle est de 72 ans pour les hommes et de 76 ans pour les femmes, Jean Barra attirait l'attention de la société sur les personnes vieillissantes.

Si la Convention de 1792 a, la première, posé la question d'une fin de vie décente, il aura fallu attendre la Libération en 1945 pour avoir un système moderne de retraite et de protection sociale.

La fameuse "Sécu" avec ses trois composantes : maladie - enfance - vieillesse, est une conquête révolutionnaire, aujourd'hui remise en cause : médicaments de confort non remboursés, forfait hospitalier, prélèvements de 1% sur la retraite et de 5,5% sur la préretraite.... Voilà que l'on veut remettre en question l'âge de la retraite.

Après avoir fait une description détaillée des atteintes portées ces dernières années à la "Sécu", et au système de retraite, le jeune retraité devait conclure : un régime qui envisage la mise au rebut de ceux qui ont produit des richesses, est un régime dépassé qu'il faut abattre comme on a abattu la Bastille.

Monsieur Brohl *Je veux qu'on me réponde*

J'ai à plusieurs reprises écrit au Maire et jamais il ne m'a répondu. Est-ce parce que c'était en période électorale ou alors dans cette ville on a l'habitude de ne pas répondre aux administrés qui posent des questions ?



Madame D'Hoker, membre
du Secours Populaire

Madame D'Hoker

La misère et le désespoir grandissent

Le Secours Populaire est en prise directe avec les difficultés des familles puisqu'il distribue des colis de nourriture, des vêtements aux familles les plus démunies qui ont du mal à joindre les deux bouts. Le nombre de familles ayant droit aux colis provenant du surplus de la CEE augmente : 152 familles représentant 425 personnes à la dernière distribution. Le Secours Populaire intervient aussi pour la confection de trousseaux pour les enfants qui partent en classe de neige, en colonie de vacances. La préparation des cahiers de doléances a permis de se rendre compte de la détresse de certaines familles au-delà de l'imaginable. Il est honteux que, 200 ans après la Révolution, des familles soient sans travail, sans argent, sans aide de l'Etat, au bord du gouffre sans espoir pour l'avenir.

Monsieur Dubos

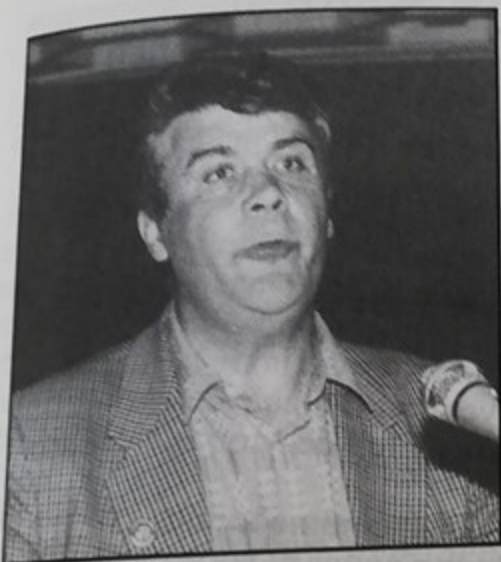
Ne pas fermer la classe de J. Decour

Les idéaux de notre école sont nés de la Révolution Française. En effet, le plan Condorcet voulait que "l'instruction soit universelle, qu'un minimum de savoir soit assuré à tous au-dessus duquel s'élèveront les connaissances les plus hautes. L'école devra être indépendante de toute autorité politique et religieuse. Son ambition étant l'amélioration sous le rapport physique, intellectuel et moral de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre".

Une nouvelle loi pour l'école étant en préparation, il serait intéressant qu'elle mette en œuvre la lutte contre l'échec scolaire et réfléchisse au comment aider les enfants, les jeunes à réussir leur scolarité ?

Il faut diminuer les effectifs dans les classes : ouvrir 2 nouvelles maternelles, ne pas fermer la classe de J. Decour. Toute surcharge d'effectifs ne peut que nuire aux enfants en difficulté. Il y a de l'argent ! Il suffit de prendre 40 milliards au surarmement et les consacrer à la formation.

Ce serait là une véritable révolution !



Monsieur Dubos, instituteur,
Adjoint au Maire

Madame Delloue

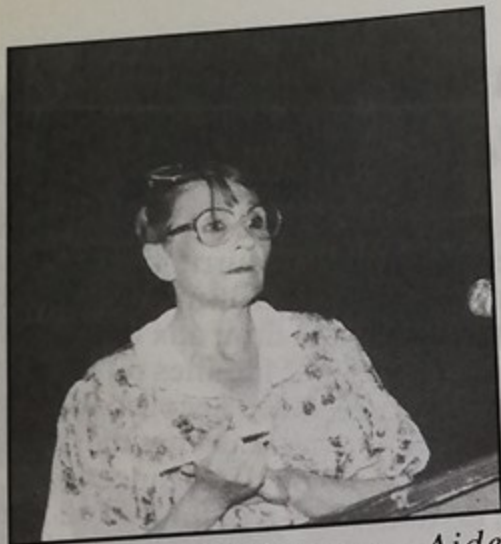
Le droit aux vacances

Chaque famille, chaque enfant, chaque jeune doit avoir droit aux vacances. Pourtant, actuellement, la moitié de la population n'a pas ce droit. Ceux qui partent vont de moins en moins loin et de moins en moins longtemps. 39% des enfants ne partent même pas 4 jours par an.

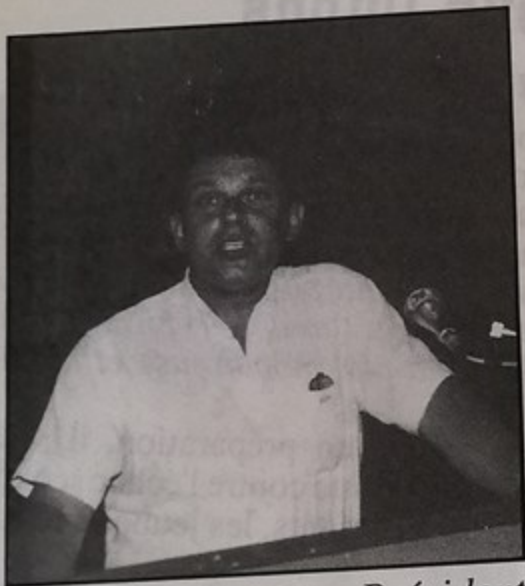
Voilà que les bons vacances alloués aux familles à faibles ressources vont diminuer. Une famille avait droit, l'an dernier à 25 bons à 80 F., elle n'en aura plus que 21 cette année soit une diminution de 320 F. Même le droit aux vacances pour les enfants est attaqué. Résultat, dans le cadre des colonies de vacances proposées par la Ville de Montataire, l'année dernière à la même époque il y avait 50 inscrits de 6 à 13 ans., il n'y en a plus que 23 cette année. Sans commentaire !



Madame Delloue, Adjointe au
Maire chargée de l'enfance



Madame Boubennec, Aide soignante à l'Hôpital de Creil,



Monsieur Sendor, Président du Tennis Club



Les élèves de la classe de Madame Lefèvre, école Jacques Decour B

Madame Boubennec

Avoir le droit de se soigner

La fin de l'année 1988 a été marquée par la lutte des infirmières et du personnel hospitalier, luttés dont on n'a pas fini de parler. Si de plus en plus de familles de Montataire ont du mal à se soigner, les conditions de travail du personnel hospitalier sont scandaleuses. (Salaires très bas, horaires élastiques, formation à améliorer...)

L'hôpital public est en danger. L'action de toutes et de tous doit s'engager pour le défendre.

Pourquoi par exemple les hôpitaux publics comme celui de Creil doivent-ils payer la TVA alors qu'elle est remboursée aux hôpitaux privés ?

Le progrès des sciences et des techniques repousse sans cesse les limites de la connaissance. Va-t-on, pour de simples raisons de profits, ne pas se servir de ce progrès pour soigner de plus en plus de gens, y compris les plus pauvres ?

Monsieur Sendor

Vivement les courts couverts

Il y a 200 ans la noblesse jouait à la longue paume. Aujourd'hui ce sport est devenu le tennis, ouvert à toutes et à tous.

La cotisation raisonnable, les cours gratuits permettent aux jeunes et moins jeunes de faire de la compétition, de se détendre sur les courts municipaux. Une ombre au tableau : on veut nous faire payer l'URSSAF sur les petites compensations que nous donnons aux éducateurs, ce qui va grever notre budget alimenté par les cotisations et la subvention municipale, quand on sait l'effort de formation du Tennis-Club de Montataire, il y a de quoi être inquiets.

Il n'est pas normal qu'un petit club comme le nôtre soit considéré comme une entreprise. Nous n'avons ni permanent ni formateur de métier.

Toutefois, pour continuer à progresser, le Tennis a besoin de courts couverts. Espérons que les subventions nécessaires permettront leur réalisation par la Municipalité.

Hassan et ses camarades

Rendre l'école plus accueillante

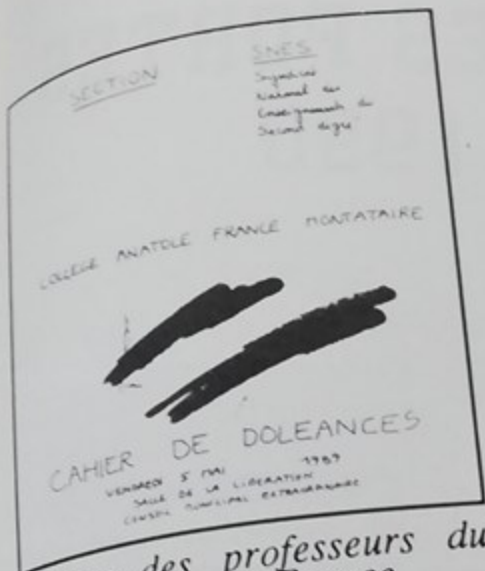
Nous souhaiterions notre école plus belle et plus accueillante pour que nous nous y sentions plus gais et que nous y travaillions mieux.

Est-ce que cet été les façades extérieures, les appuis des fenêtres vont être refaits ?

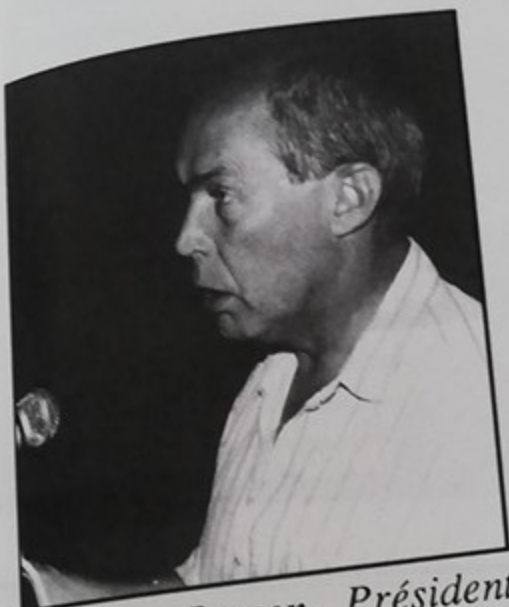
Pourrait-il y avoir du matériel sportif pour les enfants qui restent à la cantine ?

Serait-il possible que nous ayions du matériel pour les ateliers : travaux manuels, disques, instruments de musique, diapos ou disquettes ?

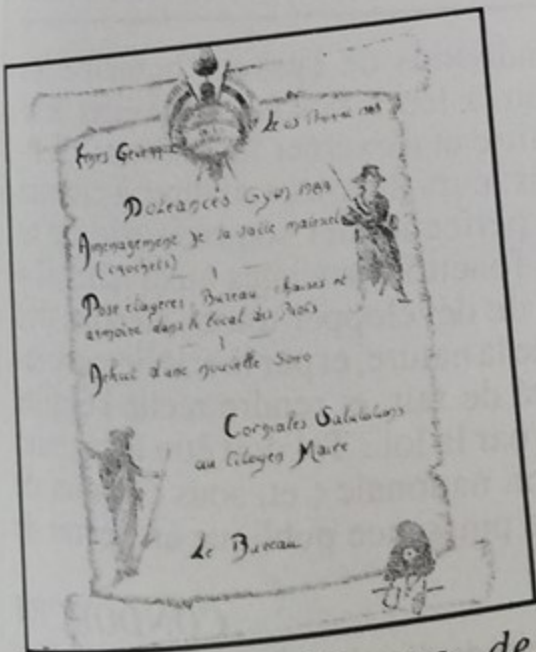
Nous aimerions une salle bien aménagée avec moquette, rideaux afin d'écouter de la belle musique, de lire. Cette salle serait le centre de vie de l'école.



Cahier des professeurs du Collège Anatole France



Monsieur Besson, Président de l'Office Municipal des Sports



Cahier de Doléances de l'Espérance Municipale de Gymnastique

Au Collège

Des moyens pour réaliser les projets

Déposé par le SNES, le cahier de doléances du Collège Anatole France demande la diminution des effectifs dans les classes de 5ème et de 3ème, n'accepte pas la suppression du poste de maçonnerie à la Section d'Education Spécialisée.

Quant aux besoins en postes et heures d'enseignement pour favoriser la réussite de tous, ils se chiffrent de la façon suivante : 10 heures de dédoublement en 6ème et 5ème soit 150 heures et 5 heures par classe de 4ème et 3ème soit 55 heures, plus 105 heures pour la réalisation des projets : lecture, aide individualisée...

A cela s'ajoutent les postes de documentaliste, de surveillants et d'agents.

Enfin, le budget de l'établissement est considéré par les syndicalistes enseignants comme insuffisant.

A ces revendications locales s'ajoutent toute une série de revendications départementales et nationales qui ont fait l'objet de luttes multiples ces derniers mois.

Faudra-t-il des actions extrêmes pour être entendus ? demandent les professeurs.

Monsieur BESSON

La vie associative a besoin d'aide

L'Office Municipal des Sports, interlocuteur privilégié de la vie municipale, a un rôle consultatif auprès des élus mais aussi un rôle d'organisation de compétitions, de manifestations et de colloques.

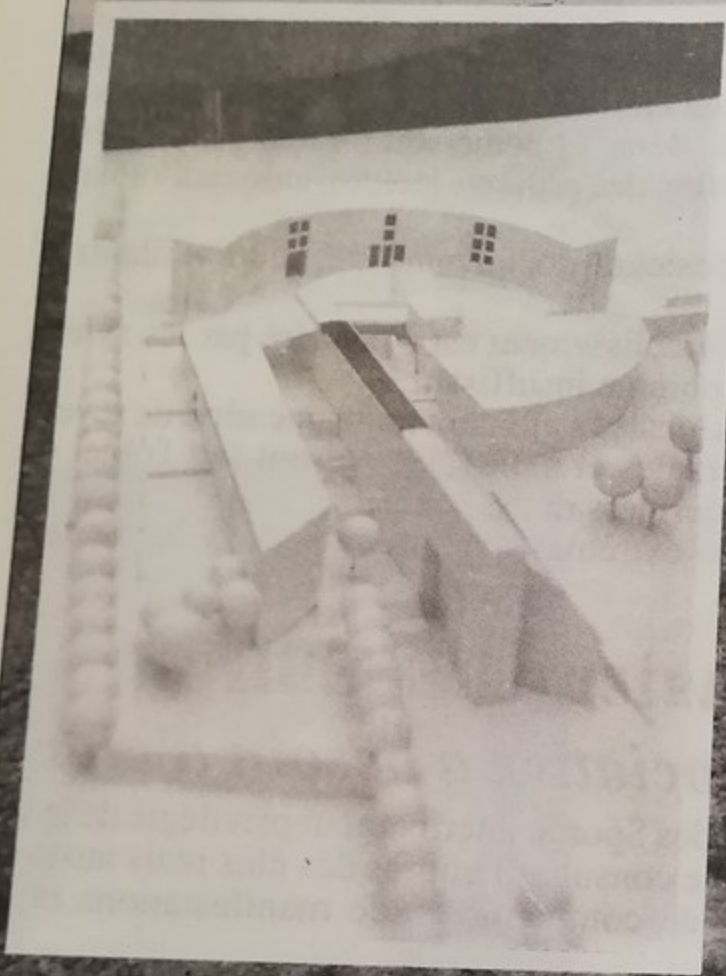
L'O.M.S. est intéressé par les orientations sportives nationales. Or, la vie associative peine de plus en plus et sans l'apport de sponsoring, plus évident dans certaines disciplines que dans d'autres, beaucoup auraient pu mettre la clé sous la porte.

Les pratiques d'aides aux associations de nos majorités politiques départementales et régionales, fortes d'une "pluralité" qui n'est que la leur, n'accordent des subsides qu'à leurs amis ou à des entreprises privées (y compris sportives) : 600.000 F. pour l'équipe de foot de Beauvais et royalement 5.000 F. pour le Tournoi de Montataire.

Ceux qui, dans un tract de l'opposition municipale, reprochent de refuser une coupe, je leur dis : "Intervenez auprès de vos amis du Conseil Général et Régional pour qu'ils fassent quelque chose de constructif pour notre Tournoi qui dépasse les limites de Montataire et même de France.

Bien d'autres associations ou particuliers ont écrit, téléphoné, dit leurs souhaits, leurs regrets, leurs revendications. Du "nid de poule" mal bouché à la subvention exceptionnelle indispensable au bon fonctionnement de telle ou telle association, les doléances de tous et de chacun ne manquent pas : adressées au Maire, au Département, au Gouvernement, elles se veulent revendicatives et constructives.

LE LYCEE OUVRIRA SES PORTES A LA RENTREE 1990



La construction du lycée de Montataire offrira de nouvelles filières de formation aux jeunes de notre ville et de la région.

Ce nouvel établissement est un pas de plus vers l'école de l'égalité, de la qualité, de la démocratie pour laquelle luttent les enseignants, les parents, les jeunes, la Municipalité.

Ce lycée pourrait porter le nom de celui qui symbolise la lutte pour les libertés, pour la justice, pour les droits de l'homme, contre le racisme : Nelson Mandela.

Le nouveau lycée se situera derrière le quartier du Bray



Ces élèves de 6ème qui ont rencontré le Maire poursuivront leurs études au Lycée de Montataire

Après le pain, l'éducation est le premier besoin du peuple.

DANTON

Convention - Séance du 13 Août 1793.

Offrir à tous les individus de l'espèce humaine les moyens de pourvoir à leurs besoins, d'assurer leur bien-être, de connaître et d'exercer leurs droits, d'entendre et de remplir leurs devoirs ; assurer à chacun d'eux la facilité de perfectionner son industrie, de se rendre capable des fonctions sociales auxquelles il a droit d'être appelé, de développer toute l'étendue des talents qu'il a reçus de la nature, et par là établir entre les citoyens une égalité de fait, et rendre réelle l'égalité politique reconnue par la loi : Tel doit être le premier but d'une instruction nationale ; et, sous ce point de vue, elle est pour la puissance publique un devoir de justice.

CONDORCET

Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique
Assemblée Législative, 20 et 21 avril 1792

TAIRE

TES

du lycée de
ra de nouvel-
ormation aux
e ville et de la

issement est
vers l'école
la qualité, de
pour laquelle
signants, les
nes, la Muni-

ait porter le
symbolise
bertés, pour
les droits de
le racisme :

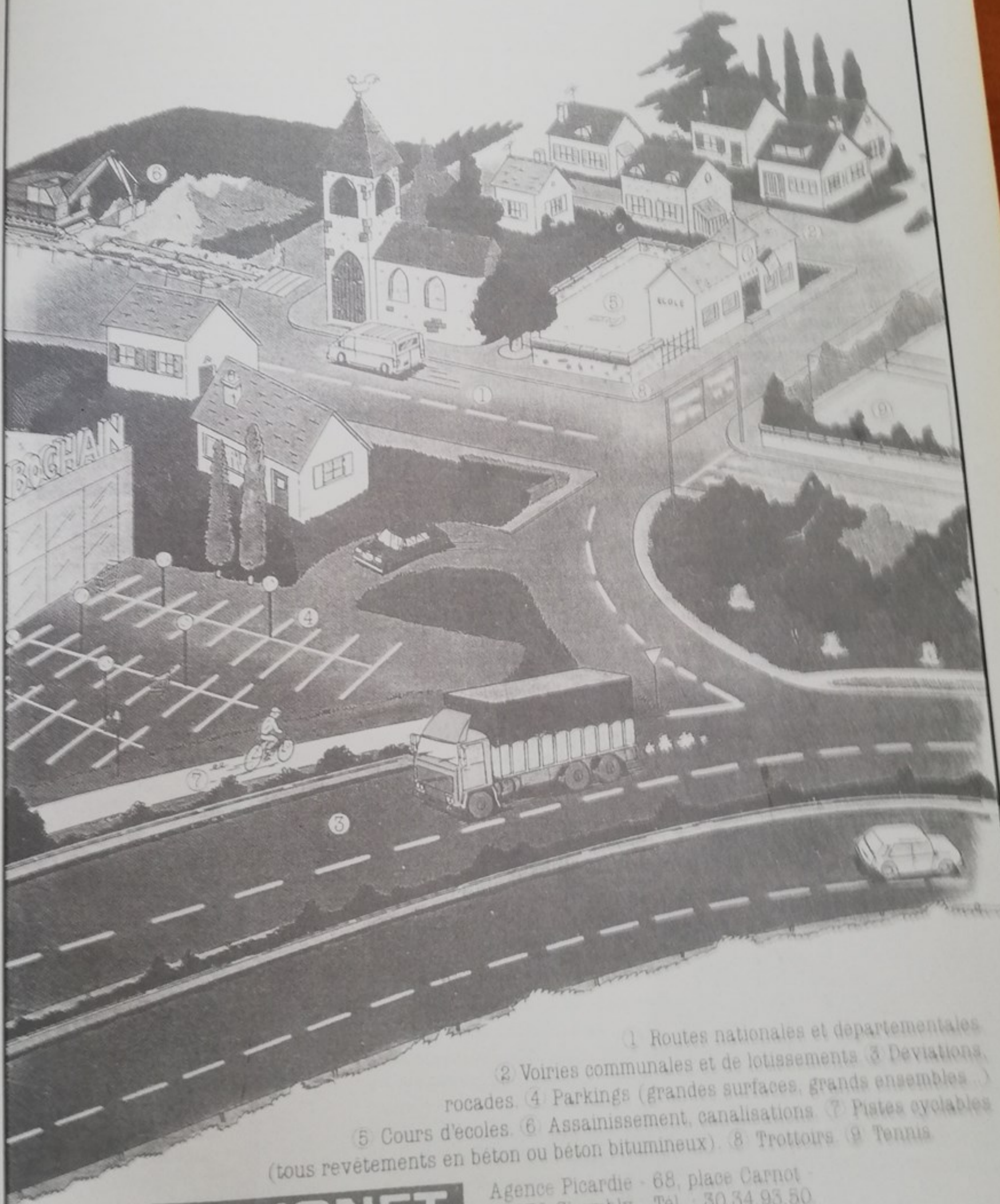
besoin du

DANTON
3 Août 1793.


maine les
assurer leur
droits, d'en-
r à chacun
strie, de se
quelles il a
tendue des
tir entre les
le l'égalité
le premier
e point de
devoir de

DORCET
on générale
ion publique
21 avril 1792

BEUGNET, C'EST AUSSI CELA !



- ① Routes nationales et départementales.
② Voiries communales et de lotissements. ③ Déviations, rocales. ④ Parkings (grandes surfaces, grands ensembles...)
⑤ Cours d'écoles. ⑥ Assainissement, canalisations. ⑦ Pistes cyclables (tous revêtements en béton ou béton bitumineux). ⑧ Trottoirs. ⑨ Tennis.

 **BEUGNET**

Agence Picardie - 68, place Carnot -
60230 Chambly - Tel. : 30.34.93.50

Extraits de quelques cahiers de doléances remis au Maire le 5 mai 1989 lors des Etats Généraux de la Ville de Montataire

Doléances concernant les femmes
 Avec l'air de beaucoup de gens
 se plaignant de la délinquance, des
 vols et de la drogue.
 Mais jusqu'à présent personne
 ne fait rien (sauf le centre aéré)
 Etant parvenus à l'adolescence de 13
 à 17 ans, qui il fait fils ou fille
 d'émigrés de la Roumanie
 n'y avait-il pas un local
 sous la responsabilité d'une personne
 compétente qui permettrait à ces
 ces femmes de faire des recherches
 entre eux de se réunir pour parler
 de leurs problèmes.
 Pour leurs divers activités, nous
 pourrions demander une salle
 par exemple de 20 mètres.
 Quelques parents pourraient venir
 s'occuper d'encadrer bénévolement
 l'activité.

Delinquance délinquance
 Jean L'espère d'
 favorable pour
 Recus, mes
 remerciements
 Dalles
 UH
 hris
 usyphins
 Richard

Dans notre collège, l'acheminement par le autocar n'est
 possible, les parents n'acceptant pas les classes de 5^e et de 3^e
 de 27 ou 28 élèves, ni la progression d'un demi-pair de progression
 à la Section d'Education Spécialisée alors que les effectifs restent pratiquement
 stables par rapport à l'année précédente.
 Les locaux en matière de heures d'enseignement sont considérables et l'on
 peut mettre en œuvre effectivement et efficacement les projets élaborés par les
 parents et favoriser la réussite de tous : 70 heures de développement (cours
 avec un demi-effectif) par classe de 6^e-5^e soit 750h et 5 heures par
 classe de 4^e-3^e soit 55h; un contingent complémentaire de 70% de la
 dotation actuelle pour la réalisation des projets engagés (lecture, aide individualisée,
 etc.) soit 105h.
 Il faudrait également des postes de documentation, surveillance et d'agents.
 Demande à être faite d'une entente avec l'Inspecteur d'Académie
 qui n'a toujours pas daigné y répondre. Faudra-t-il des actions extrêmes
 pour être entendu?
 Enfin, les besoins financiers sont insuffisants : le budget de l'Education
 et en particulier les crédits d'enseignement et d'entretien (vous de rénovation
 des locaux) sont insuffisants.

Pas de chauffage.
 Il serait fort de vous remercier
 tout cela le plus vite possible

Monsieur le Maire, notre plus beau rêve serait
 que nous ayons une salle bien aménagée avec de
 la moquette et des rideaux pour pouvoir écouter
 tranquillement de la belle musique au chœur en

pareil Les femmes
 Le qui a fait que
 cancéreux, qui la fuit
 changer. Après mon état
 tant les travaux non
 fait, au alors à moitié,
 l'écarter qui il y avait en
 par moi même. Le froid
 dessous des portes et certainement
 en ce qui concerne le chauffage.
 tout les gaz, sortent dans la rue
 car il n'y a pas d'évacuation, et
 l'écarter. Dans ma salle à manger
 les ouvriers sont passés pour changer
 des dalles, qui n'étaient pas si fines
 et ils ont négligé, celles qui étaient
 indiquées dans mon état des lieux,
 et de plus, elles ne sont pas de la
 même couleur que les autres. Toutes
 les portes et les fenêtres, sont dues à
 l'ouvrier. Il y a même des fenêtres,
 sûrement bloquées. Il n'y a pas assez

Benoamine Danielle 11 ans
 33 Av. G. Poiré 60400 Montataire
 Volets nécessaires, chauffage
 insuffisant ainsi que l'eau chaude.
 Reclamation au feuille de Papier Air
 que celui-ci est payé depuis 2 ans
 Dalles et vide ornière à refaire

* Mme Buiet 13 Rue Gabriel Poiré
 Montataire. une baie avec
 depuis le 8 janvier.
 * BELLON 110, 23 RUE GABRIEL POIRÉ
 10300 MONTATAIRE. une baie
 cassé, fixé dans la maison.
 Petites des hommes qui ne
 pas pas rien dalle de
 de Bain et entrée
 changer
 23 rue Gabriel Poiré
 sommes à Montataire
 prises le 3 décembre 1970
 vide ornière à changer
 tuyau d'évacuation dans la
 dalle de bain

proposer que nous
 acheter des produits d'entretien

Il faut supprimer les guettos.
 Je ne veux pas que la nazisme
 ressuscite.
 Il ne faut plus jeter les
 ordres par terre.
 Je trouve très sale que les
 gens fassent pipi dans la
 rue
 Jérôme Joffe

Il faut laisser les émigrés, les
 noirs, les magrébins, faire
 comme tout le monde
 Il faut en parler aux enfants
 même si c'est un peu dur
 Il faudrait avoir des robots
 policiers qui dispersent les gens
 qui ne font pas attention.
 Je voudrais qu'il y ait qu'à Montataire
 on mette du produit fissurateur
 - droit leur dernière rouge quand
 ils font pipi

et général.
 Nous souhaitons très vivement que la
 centenaire de la Révolution
 nous, pour tous, et en particulier
 la commune, de Département, de la Ré-
 gion, de prendre en compte,
 dans leurs actions, tous les
 citoyens, mais du courant de la
 pour l'épanouissement de tous
 dans une société en constante
 évolution, conscient de ses droits
 et de ses obligations, et qui a
 pour objectif commun dans
 le développement de l'homme... de la femme



BULLETIN
D'INFORMATIONS MUNICIPALES
EDITE PAR
LES AMIS DE MONTATAIRE

Montataire

ACTUALITÉS

1789



nicolima

1989 **C**ette année marquée par les élections municipales se place sous le signe du Bicentenaire de la Révolution Française. Les mots qui ornent le frontispice de notre Mairie "Liberté, Egalité, Fraternité", résumaient voici deux siècles

LA DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN



MONTATAIRE-ACTUALITES

1er trimestre 1989
Bulletin Municipal d'Informations
édité par les Amis de Montataire.
Conception et fabrication
Service Municipal d'Information
et Imprimerie spéciale.
Rédaction MICHEL DUBOS
Adjoint à l'Information.
Mise en page Bernard Nicolino.
Photos Fernand Tuil.
Secrétariat, traitement de texte
et publicité Paulette Bordez.

SOMMAIRE

VŒUX 1989	4
MOIS PAR MOIS LA COMMEMORATION DU BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE	5
CULTURE AU PRESENT LA SCULPTURE AU CŒUR DE LA VILLE	17
ECHOS DE LA VILLE	18
VIVRE ET SORTIR ENSEMBLE	20
ETAT CIVIL	21

Aujourd'hui, en 1989, ils sont toujours d'actualité mais pas forcément une réalité.

Quelle liberté pour le chômeur, pour celui qui est expulsé de son logement?

Quelle égalité entre le chômeur en fin de droits, sans ressources et les affairistes légaux ou illégaux qui s'enrichissent toujours plus sur le dos de ceux qui travaillent?

Fraternité, un simple et beau mot, mais qui est bafoué par le racisme, par l'exploitation, par la misère.

La célébration du Bicentenaire de la Révolution de 1789 ne saurait se concevoir sans qu'aux différentes manifestations prévues à cette occasion ne soit associée la lutte pour que se réalise pleinement les idéaux de Justice, de Progrès, de Liberté et de Paix.

En votant le 12 mars prochain pour élire le Conseil Municipal participez, vous aussi, à cette lutte en portant vos suffrages sur celles et ceux qui, par leurs aspirations, leurs actions en liaison étroite avec l'ensemble de la population, se veulent et sont les héritiers de celles et ceux qui instaurèrent la République voici deux siècles.

En créant un Comité de Célébration du Bicentenaire qui a établi, avec les Associations et les Services de la Ville un programme culturel "solide" et diversifié, nous voulons avec vous célébrer un événement important du passé dont la continuité s'inscrit dans notre avenir.

Maurice Bambier

Ce bulletin est publié avec un peu de retard en raison de l'incendie qui a détruit l'atelier municipal de photocomposition et de maquettage. Veuillez nous excuser car dans le calendrier des manifestations, des dates sont dépassées. Merci.



Répondre aux besoins de notre ville et de ses habitants

Avec les réunions de quartiers organisées pour le bilan avec la population, s'affinera également le programme 1989 qui aura lui aussi, comme ambition, de répondre le mieux possible aux besoins de notre ville et de ses habitants. Les efforts d'aide sociale seront bien sûr poursuivis.

Le bilan montre que beaucoup a été fait et qu'il reste encore à faire.

Il est le prolongement naturel, actualisé de la gestion municipale à qui les noms de Marcel Coene et Robert Trin sont associés.

La Commune un élément des valeurs démocratiques

Cette année 1989 est l'année du Bicentenaire de la Révolution Française.

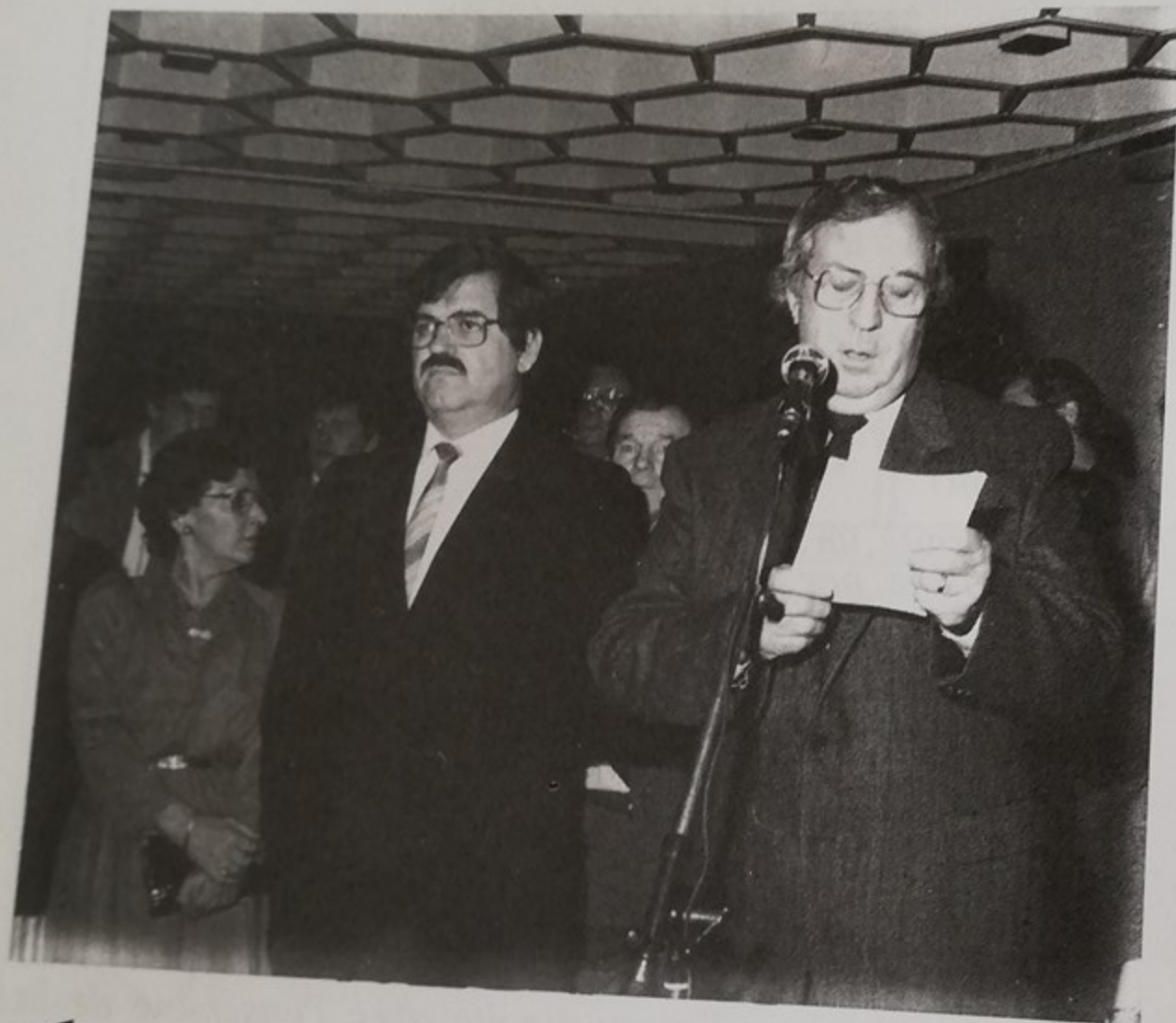
Célébrer ce Bicentenaire, c'est défendre l'avènement de la République et ce qui en constitue un élément fondamental : la Commune, élément premier des valeurs démocratiques dont nous sommes les héritiers.

D'autant plus que de partout on assiste à une remise en cause de l'existence des Communes au nom de l'"Europe de 1992".

En avant toujours en avant!

Maurice Bambier devait conclure en citant Faure Hérouard, Conseiller d'Arrondissement, Maire de Montataire, qui écrivait, en 1933 :

"Montataire a toujours, depuis qu'en France les électeurs sont seuls maîtres, tenu sa place au premier rang des partisans de la liberté ; cette place sera conservée, ce rang ne sera pas abandonné et nous verrons toujours notre cité laborieuse marcher dans la voie des réformes et du progrès : le mot d'ordre, ici, ne cessera d'être : en avant, toujours en avant!". 86 ans plus tard, nous faisons nôtres ce mot d'ordre et cette affirmation.



beaucoup, beaucoup de monde à la traditionnelle cérémonie des vœux le 3 janvier dans la Salle de la Libération. C'était l'occasion pour Maurice Bambier, entouré de son équipe, de faire le bilan des réalisations municipales et de parler de l'avenir. "1989 sera donc, pour Montataire, une année de poursuite de son développement, de sa modernisation, de l'amélioration de son cadre de vie puisqu'aux travaux déjà en cours s'ajoutera la mise en chantier

au printemps prochain d'un lycée de 1200 places dont l'ouverture est prévue, par la Région, pour la rentrée 1990, Lycée d'Enseignement Général et Technique dont la capacité sera portée à 1650 places en 1992.

Le cadre de vie sera rénové avec un réaménagement total des espaces dans les cités, étudié par un cabinet d'urbanisme paysager avec, comme objectif une unité plus grande de l'ensemble des cités, par des communications piétonnes adaptées, des espaces de loisirs plus étudiés, le stationnement des voitures réaménagé, etc...

tre
soins
e ville
s habitants

ons de quartiers
le bilan avec la
era également le
qui aura lui aussi,
de répondre le
besoins de notre
rants. Les efforts
nt bien sûr pour-

beaucoup a été
core à faire.
nt naturel, actua-
unicipale à qui les
oene et Robert

mune
nt
rs
iques

l'année du Bi-
olution Fran-

aire, c'est dé-
a République
un élément
une, élément
mocratiques
éritiers.

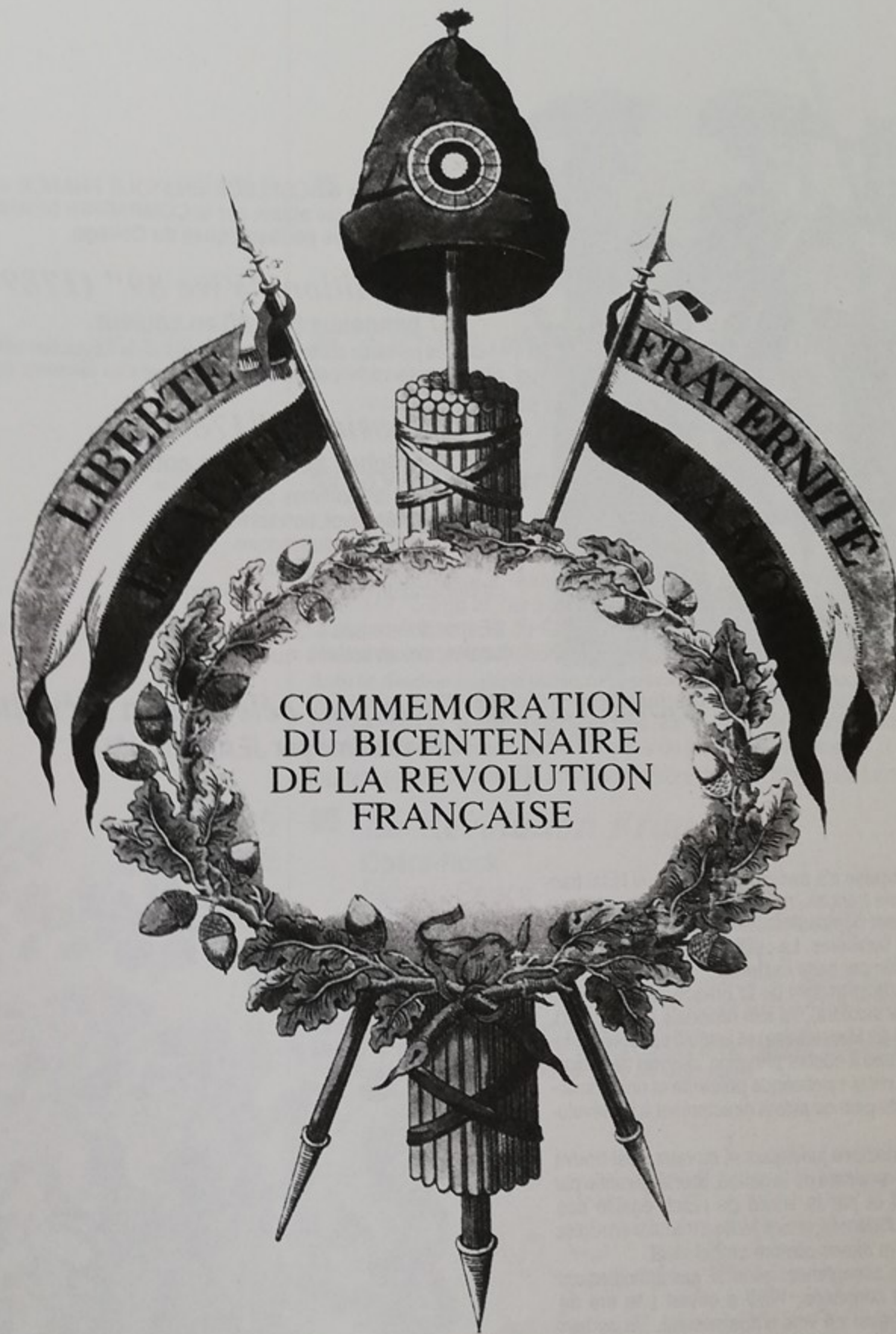
rtout on as-
cause de
es au nom

avant!

onclure en
Conseiller
le Monta-

uis qu'en
euls maî-
nier rang
é ; cette
g ne sera
ons tou-
marcher
du pro-
cessera
vant!".

nôtres
ation.



PROGRAMMATION CULTURELLE
PROPOSEE PAR
LE COMITE DE MONTATAIRE DU BICENTENAIRE

1789

24. Convocation des Etats Généraux par Louis XVI
Edition de nombreuses lettres de propagande



VENDREDI 20
18 h.00

JANVIER
NIVOSE.PLUVIOSE

1789
Emeutes

■ Les élèves du COLLEGE ANATOLE FRANCE entament la préparation d'un spectacle animé par la COMPAGNIE DERNIERS DETAILS et les équipes pédagogiques du Collège.

■ Exposition "Vive 89" (1789-1799)
17 panneaux 60 x 80 en couleur.

A chaque panneau correspond un moment de la Révolution défini par un titre, symbolisé par une illustration principale, une citation et quelques éléments significatifs.

■ Exposition "1789"
32 affiches 80 x 120 en couleur.

Les dates et les hommes de 1789
Les Mentalités révolutionnaires
La Symbolique révolutionnaire
Les Acquis de la Révolution
La Déclaration des Droits de l'Homme

2 Expositions mises à la disposition des Etablissements scolaires, des Associations locales, des structures municipales.

■ Pourquoi célébrer la Révolution ?
Débat animé par JEAN MICHAUD
Hall du Palace.

La Révolution Française n'a pas créé la France, ni l'Etat français, ni le patriotisme français, mais elle a contribué, plus que tout autre événement depuis deux siècles, à leur donner les formes aujourd'hui familières. La célébration du Bicentenaire se fonde et se justifie par cette évidence.

La nomenclature administrative de la France, son emblème national (le drapeau tricolore), sa fête nationale (le 14 juillet), son hymne national (la Marseillaise) et jusqu'à sa représentation familière (la femme à bonnet phrygien, dérivée de l'effigie de la Liberté), toute notre symbolique présente et universelle-ment connue remonte plus ou moins directement à la Révolution.

L'essentiel de nos principes juridiques et moraux s'est trouvé aussi proclamé : souveraineté de la nation, liberté garantie par l'obéissance à la loi et par la laïcité de l'Etat, égalité des citoyens et jusqu'à la fraternité, moins facile à traduire en règles de droit mais posée au moins comme un bel idéal.

Objet aujourd'hui d'un assentiment général, ces principes ont été jadis violemment contestés. 1789 a ouvert une ère de tensions internes, à peine en voie d'apaisement. Un certain style de notre vie politique en est issu, qui fait aussi, pour le pire ou le meilleur, partie de l'héritage ici inventorié. L'universelle portée du message de 1789 (les droits de l'homme et du citoyen) et la fougue souvent guerrière qu'a dû revêtir sa défense ont jadis et naguère servi de justification à une politique extérieure impérieuse et conquérante. D'autres peuples ont pu en être irrités, voire en être victimes, mais le drapeau de l'humanisme politique de 1789 survit aux péripéties de l'histoire. Il sera peut-être demain un drapeau européen.

Il a déjà contribué, avec quelques autres grands héritages, à dessiner le programme de nos Nations-Unies, unies pour le Droit et la Liberté.

Maurice Agulhon
professeur au Collège de France
commissaire de l'exposition "1789"



1789

Emeutes de la faim dans tout le pays

FEVRIER

PLUVIOSE. VENTOSE

JEUDI 2

■ **Club Patrimoine 1789**

Montage audio-visuel et Exposition du Collège E. Herriot

préparés par les élèves des 3ème et 4ème

Les Etats Généraux, recherches sur les débuts de la Révolution à Creil, Nogent, Montataire décembre 1788, juin 1789.

VENDREDI 10

■ **Nicolas, enfant de la Révolution**

Un spectacle préparés par les enfants du Centre de Loisirs.

Annulée au mois de septembre dernier pour cause de mauvais temps, cette création retrouvera, avec cette programmation, une place bien méritée.

JEUDI 23

9 et 14 h.00

■ **89 tambour battant**

par la Cie DE LA FOIRE AU GRAIN

Salle du Palace

Huit tableaux seront retracés. Les Cahiers de Doléances, Le Jeu de Paume, Noblesse, Clergé et Tiers-Etat, Le Renvoi de Necker, La Prise de la Bastille, Les Droits de l'Homme et du Citoyen, La Fuite du Roi, Le Soulèvement royaliste, Le Retour de Versailles du boulanger, de la boulangère et du petit mitron, le procès.

Axée en direction du jeune public, cette pièce retrace les grands moments de 1789. Chaque événement a sa propre couleur dans le jeu, dans les personnages et dans l'ambiance. La Bastille rouge vif, la fuite à Versailles bleu nuit, le retour de Versailles blanc nacré.

Ce spectacle se présente comme une grande palette de couleurs.

Deux représentations. Ce spectacle s'adresse aux élèves des cours moyens.

SAMEDI 25

21 h.00

■ **La Révolution Française**

Opéra-Rock

Salle du Palace

présenté par "Loisirs, Tourisme et Travail"

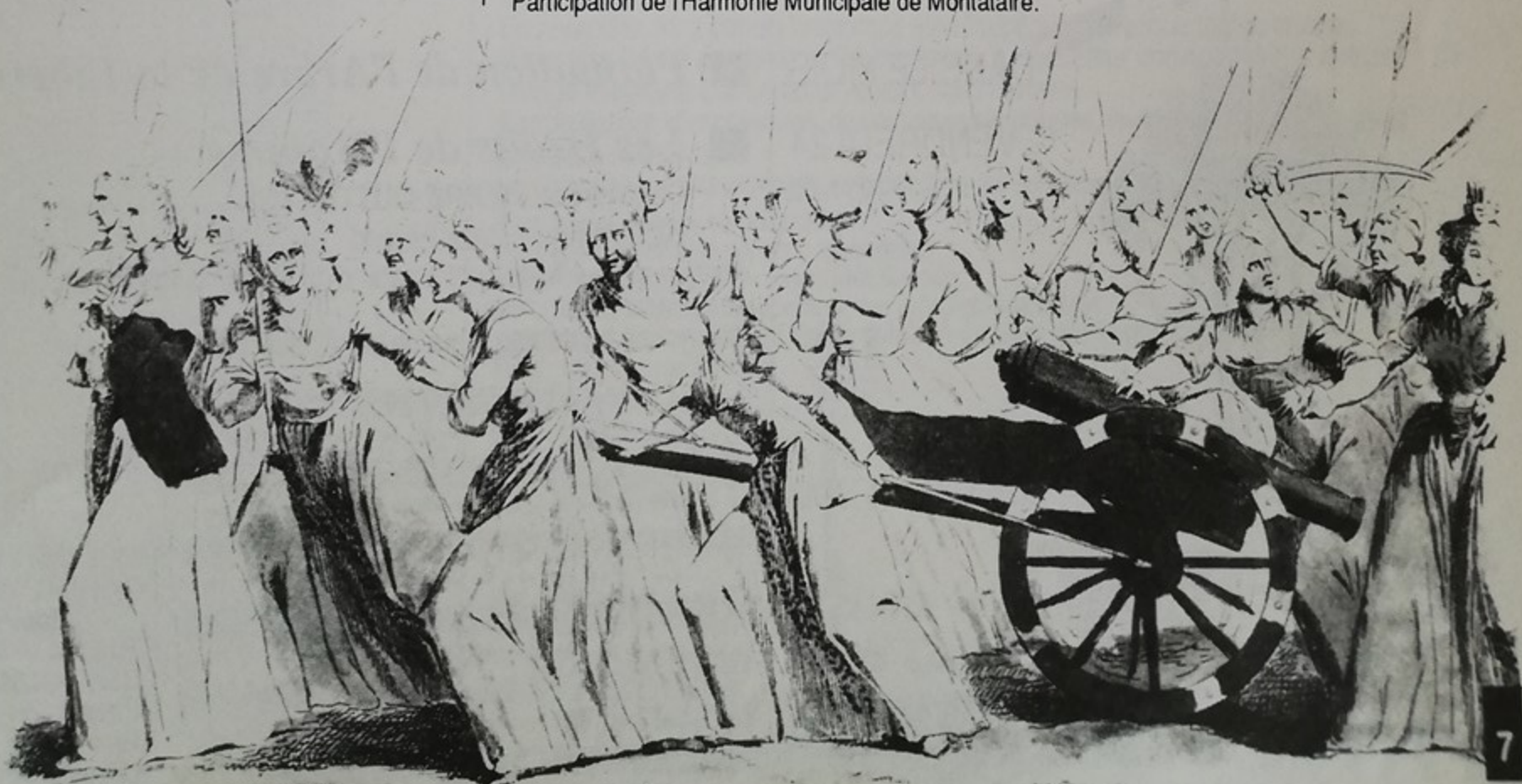
de l'antenne de Saint Leu d'Esserent.

L'Équipe d'Animation de Loisirs, Tourisme et Travail, avec l'aide de ses adhérents de St Leu d'Esserent présente - en play-back - des extraits de la Révolution Française (1789-1794).

Textes de ALAIN BOUBLIL et de MAX RIVIERE

Musique de CLAUDE-MICHEL SCHONBERG et RAYMOND JEANNOT

Participation de l'Harmonie Municipale de Montataire.



SAMEDI 18
18 h 30

**DÉCLARATION
DES DROITS DE L'HOMME
ET DU CITOYEN.**

Adoptée par l'Assemblée Nationale dans les Séances des 20, 26, 27, 28, 29 et 30 août 1789, acceptée par le Roi.

PRÉAMBULE

Les représentants du peuple Français, émus de voir l'homme sans droits, ont cru devoir déclarer les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme; à cet effet ont adopté les principes suivants, en vue de servir de base à la constitution de la France, et ont arrêté les articles suivants, lesquels ont été adoptés par l'Assemblée Nationale, le 26 août 1789.

ARTICLE PREMIER.
L'homme naît libre et demeure libre et indépendant; le droit de l'homme n'est que la liberté.

ART. II.
Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme: ce droit est la liberté, le bien-être, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

ART. III.
Le principe de toute association civile est volontairement dans la nation; elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. IV.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. V.
Le but de toute association civile est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme: ce droit est la liberté, le bien-être, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

ART. VI.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. VII.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. VIII.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. IX.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. X.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XI.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XII.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XIII.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XIV.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XV.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XVI.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XVII.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XVIII.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XIX.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XX.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XXI.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XXII.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XXIII.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XXIV.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XXV.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XXVI.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XXVII.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XXVIII.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XXIX.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XXX.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XXXI.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XXXII.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XXXIII.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XXXIV.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XXXV.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XXXVI.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XXXVII.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XXXVIII.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XXXIX.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XL.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XLI.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XLII.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XLIII.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XLIV.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XLV.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XLVI.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XLVII.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XLVIII.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. XLIX.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.

ART. L.
L'homme naît libre et demeure libre; il ne saurait être asservi; si l'homme a contracté une obligation, elle ne saurait être que le résultat d'un contrat libre et sincère.



DANS LE MOIS
VENDREDI 24
21 h.00

■ **La Liberté ou la Mort**
ROBERT HOSSEIN - Palais des Congrès - Paris
Texte de ALAIN DECAUX, STELLIO LORENZI, GEORGES SORIA



■ **Plantation de l'Arbre de la Liberté**
■ **Les Droits de l'Homme**
Débat avec PIERRE OUTTERYCK
Bibliothèque Paul Eluard
Analyse et développement à partir d'un travail comparatif des déclarations américaine et française.
Valmy, une bataille au cœur de la Révolution.

Ar-bre cher à tou-te la France, Quand dans son sein tu pris nais-san-ce, Pensais-tu qu'un jour le des-tin T'of-fri-rait un pa-reil-fes-tin? T'of-fri-rait un pa-reil-fes-tin? Pensais-tu qu'un jour ton feuil-la-ge Ré-u-ni-rait sou-ston om-bra-ge, Au lieu de ramparts ci-ta-dins, Tant de bra-ves Ré-pu-bli-

ARBRE cher à toute la France, Quand dans son sein tu pris naissance Pensais-tu qu'un jour le destin T'offrirait un pareil destin? (bis) Pensais-tu qu'un jour ton feuillage Réunirait sous ton ombrage, Au lieu de ramparts citadins, Tant de braves républicains? (bis)

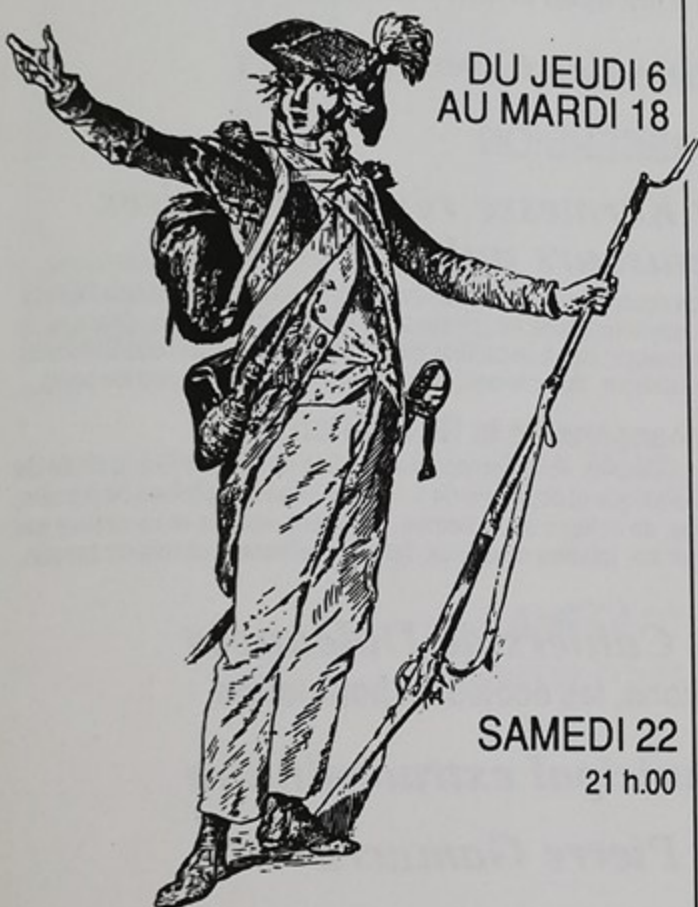
1789

27. Violente révolte au Faubourg St. Antoine
Répression sanglante
Révolte paysanne dans tout le pays

Paris
ARGES SORIA

A PARTIR D'AVRIL

DU JEUDI 6
AU MARDI 18



SAMEDI 22
21 h.00

DOLÉANCES
DE LA PAROISSE D'AUBERVILLIERS,
DIT
NOTRE-DAME DES VERTUS.

CETTE paroisse, composée d'environ quatre cents vingt feux, est située dans la plaine de Saint-Denis, & fait partie de la banlieue; son terroir est d'environ seize cents arpents, l'arpent ayant cent perches, & la perche dix-huit pieds seulement: un peu plus de deux tiers de ces seize cents arpents, sont cultivés en gros légumes servant à l'approvisionnement de Paris; le reste, en prés & grains.

La taille, sur les terres, est poussée, dans cette paroisse, à un taux excessif. Le principal, & les accessoires joints, sont de 11 livres par arpent, tenu à loyer, sans distinction de prés, grains ou légumes, & sans préjudice de la taille personnelle, imposée à raison de la propriété.

Les habitants d'Aubervilliers se font plaints souvent de cette imposition forcée,

A 2

MERCREDI 26
21 h.00

SAMEDI 29

AVRIL

GERMINAL.FLOREAL

■ Concerts

dans les écoles maternelles et primaires

■ Ciné-Révolution. 7 films

Jeudi	6 à 14 h.30 :	Si Versailles m'était conté
Jeudi	6 à 20 h.30 :	Madame Du Barry
Vendredi	7 à 14 h.30 :	Les Mariés de l'An II
Vendredi	7 à 20 h.30 :	Si Versailles m'était conté
Samedi	8 à 14 h.30 :	Les Révoltés de Lomanach
Samedi	8 à 17 h.30 :	Les Mariés de l'An II
Samedi	8 à 20 h.30 :	La Marseillaise
Dimanche	9 à 14 h.30 :	Les Révoltés de Lomanach
Dimanche	9 à 17 h.30 :	La Marseillaise
Lundi	10 à 20 h.30 :	Madame Du Barry
Mercredi	12 à 20 h.30 :	Danton
Vendredi	14 à 20 h.30 :	La Nuit de Varennes
Samedi	15 à 15 h.30 :	La Nuit de Varennes
Samedi	15 à 20 h.30 :	Danton
Dimanche	16 à 14 h.30 :	Danton
Dimanche	16 à 17 h.30 :	La Nuit de Varennes
Mardi	18 à 20 h.30 :	Danton

Séances spéciales en matinée pour les Etablissements scolaires sur demande

■ 89bis

Chorale populaire de Paris
Salle du Palace

Spectacle conçu par RENE BALLET (Grand Reporter à l'Humanité-Dimanche)

Mise en scène de CHRISTIAN FERRARI

Chef de chœur J. C. CHAMBARD

60 participants

Ni récital de chants révolutionnaires ni pièce de théâtre, c'est bien plus un spectacle satirique. A cela deux raisons : 1789 n'est pas 1871.

1871 reste un événement inconcevable, donc non présentable, le premier gouvernement ouvrier du monde!

En revanche, 89 a depuis longtemps été récupéré par presque tout le monde.

89bis vise moins à exalter la Révolution qu'à démontrer ironiquement, à détruire l'image aseptisée que certains veulent nous montrer.

Pas de décors, d'accessoires, de costumes historiques, tout se passe en 1989, dans un studio de télévision.

La Chorale de Paris donne là un spectacle ininterrompu d'un seul tenant.

Cinq grands thèmes seront traités :

Prologue : 89 est bien gênant pour certains

4 août en nocturne : les paysans et la liberté

Noir comme le sucre : les esclaves des colonies et la liberté

17 juillet 91, le jour où la Révolution aurait dû s'arrêter : les ouvriers et la liberté

Final : 89 n'est pas terminé!

■ Robespierre

Débat avec CLAUDE MAZAURIC
Salle du Palace

■ 2000 enfants dans la rue présentent leurs Cahiers de Doléances et brûlent la Bastille

Manifestation organisée par les Etablissements scolaires, maternels et primaires.

1789

5. Ouverture des Etats-Généraux
23. Echec des essais de conciliation
entre le Tiers-Etat, la Noblesse et le Clergé

PENDANT LE MOIS

■ **Marches de la Révolution**
Défilés dans la Ville avec l'Harmonie Municipale

■ **La Guillotine des Commerçants**

JEUDI 4 BRADERIE DE L'ASCENSION

■ **Taverne et Kermesse révolutionnaires
avec les amuseurs publics associés**

Une troupe d'Amuseurs plante des tréteaux sur la Place et entraîne le public dans une fresque révolutionnaire (jeux forains, saynètes, facéties, chansons, récits, témoignages, discours...) Un coin Taverne avec des tonneaux, des bancs, une guillotine, de la boisson des Colonies, de la monnaie d'époque, un tambour, des canons, des effigies et même un peu de sang...

Paroles, figures et chansons de la Révolution.

Des Cahiers de doléances aux Décrets de la Terreur, de la faillite de Louis XVI à la chute de Robespierre, une évocation historique et populaire de 5 années intenses, pleines de paroles, de musique, de rêves, de rires, de colères et de larmes. 5 années vécues et racontées par des Amuseurs de grands chemins, joueurs malicieux, farceurs effrontés et rois du baratin.



VENDREDI 5

■ **Remise des Cahiers de Doléances**
par les associations, les écoles, la population

■ **Conseil municipal extraordinaire**

■ **Débat avec Pierre Gamarra**

VENDREDI 12

■ **1789 - La Danse en révolution**

Béjart - Ballet Lausanne - Grand Palais des Champs Elysées

Une création de MAURICE BEJART en hommage au Bicentenaire basée sur des extraits musicaux des Première, Septième, Huitième et Neuvième Symphonie de Beethoven.

SAMEDI 13

21 h.00

■ **Gracchus Babeuf
ou "La Conspiration des Egaux"**

Salle Marcel Coene

Tragédie d'HENRI BASSIS

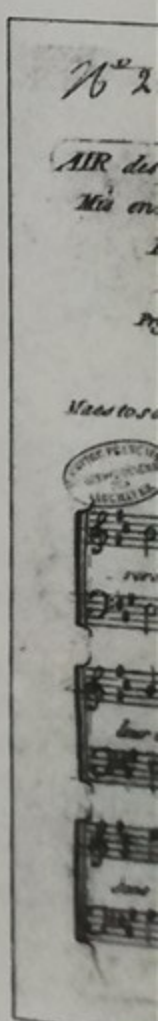
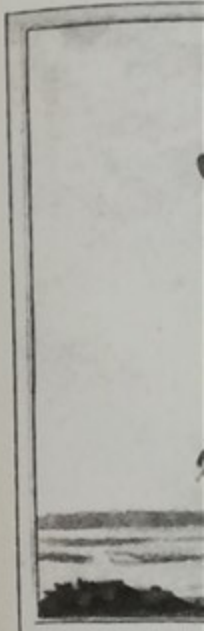
mise en scène par PIERRE SANTINI

présentée par le THEATRE DES BOUCLES DE MARNE

Gracchus Babeuf est un personnage hors du commun, l'un des héros plus ou moins obscurs dont l'audace dans la pensée et dans l'action, au service d'une foi dans l'avenir des hommes, creuse dans l'Histoire un sillon fertile. Pour nous qui abordons le Bicentenaire de la Révolution Française, faire revivre Babeuf et la Conspiration des Egaux, c'est donner son plein sens à cet événement gigantesque qui secoua le monde de fond en comble. C'est célébrer pleinement la Révolution, dans sa complexité, puisque la lutte de Babeuf pour l'Egalité sociale se situe à la fois comme l'aboutissement logique des idéaux nés au Siècle des Lumières, en même temps que leur dépassement critique. C'est voir la naissance d'une autre Révolution, celle des pauvres et de la Justice sociale, surgissant du sein même de la Révolution Française. Les parents font des enfants, qui peuvent grimper sur leurs épaules, pour voir plus large et sauter plus loin. L'action de la pièce a lieu deux ans après la chute de Robespierre. Le Gouvernement est celui du Directoire. Le pouvoir appartient à la bourgeoisie enrichie et jouisseuse dont le but est d'installer définitivement son règne, à la fois contre une aristocratie que 89 et 93 ont chassée et contre un peuple toujours misérable qui ressent profondément combien son espérance et ses aspirations ont été frustrées.

Le but de la société est le bonheur commun... Le but de la révolution est aussi le bonheur du plus grand nombre ; donc si ce but n'est pas atteint, si le peuple n'a pas trouvé la place meilleure qu'il cherchait, la révolution n'est pas finie, quoique le disent et le puissent vouloir ceux qui ne désirent que de substituer leur domination à une autre : ou bien, si la révolution était finie, elle n'aurait été qu'un grand crime...

Gracchus Babeuf



MAI

FLOREAL.PRAIRIAL



JEUDI 18
13 h.30

■ 1788

de Maurice FAILEVIC

Cinéma à la Bibliothèque Paul Eluard

Déjà vu à la Télévision mais à revoir absolument sur écran de cinéma.

Un village de Touraine à la veille de la Révolution avec son seigneur, son curé, ses paysans, ses pauvres. Joseph Coquard, le syndic, est un paysan assez aisé, et son fils Guillaume, est allé à la ville faire ses études. Les taxes prélevées par le comte sur les récoltes sont lourdes et les paysans se plaignent. Guillaume les informe qu'en ville il en est de même et que l'on réclame encore une "constitution". Des paysans expulsés par le comte de la pâture communale lui intentent un procès.

Les Coquard participent à la rédaction des "Cahiers de doléances" qui vont préparer la réunion des Etats-Généraux à Versailles. Guillaume y est délégué, même si les villageois ne se reconnaissent plus complètement en cet homme de loi.

Le village perd son procès. Survient la nuit du 4 août où les députés votent l'abolition des privilèges féodaux...

DANS LE MOIS

■ Formation de chorales
sur les chants de la Révolution

Dans chaque établissement scolaire élémentaire.

■ Fête de la musique révolutionnaire
Sur un air de révolution

Spectacle présenté par l'Association P.A.S.A.

avec Francine Bouffard, Jean-Pierre Lacot, Guy Laporte, Martine Sarri.

Au stade Marcel Coene.

Avec la participation des chorales révolutionnaires des élèves
des écoles de Montataire et de l'Harmonie municipale.

C'est un spectacle qui se déroule comme une émission de télévision en direct avec chanteurs, chanteuses et comédiens. Une histoire exaltante et fracassante. C'est l'Histoire même! Elle débute peu avant 1789 avec la convocation des Etats-Généraux et s'achève peu après la mort de Robespierre en 1794.

On y vivra en chansons les principaux événements de la Révolution Française, chansons témoins de leur époque, chansons de l'air du temps dont certaines ont traversé les siècles pour parvenir jusqu'à nous : Il pleut Bergère, Ça ira, La Carmagnole... et la plus célèbre, devenue notre chant national.

La période révolutionnaire, c'est près de 5.000 chansons.

On découvrira celles qui recréent le mieux l'atmosphère de la révolution en marche. De la prise de la Bastille à la Proclamation des Droits de l'Homme.

De l'abolition des privilèges à la Proclamation de la Jeune République.

Du procès de Louis XVI et de Marie-Antoinette à l'intervention étrangère.

De la Constitution de 1793 à la réaction Thermidorienne.

On y fréquentera les Aristos et les Sans-Culottes, les Vendéens et les Soldats de l'An II avec toujours une chanson à la bouche. C'est un spectacle qui vous fera vivre cette grande épopée de 1789 "Sur un air de Révolution".

SAMEDI 20
à partir de 20 h.30

76 2827

AIR des droits de L'HOMME et du CITOYEN,
Mise en 30 Strophes par le C.^{te} MENTALLE
Et en Musique par le C.^{te} L'ANGLE,
de la Section des Gardes français,
Professeur de l'Ecole Nationale de chant.

Molto

Les hommes ligés pendant long-temps et
vivent en jurant se venter de leurs maux, pour
leur bonheur commun des Etats se for. marer, mais
sans porter et. accide à leur très natu. rels.

Ma. dam' Ve. to a. vait pro. mis, Ma.
De faire é. gor. ger tout Pa. ris, De
dam' Ve. to a. vait pro. mis
faire é. gor. ger tout Pa. ris.
Mais son coup a man. qué, Grâce
à nos ca. non. niers. Dan. sons la car. ma.
gno. le, Vi. ve le son, Vi. ve le son, Dan.
sons la car. ma. gno. le, Vi. ve le son du ca. non!

LA CARMAGNOLE

(Refrain)

Dansons la Carmagnole,
Vive le son, (bis)
Dansons la Carmagnole,
Vive le son du canon!



DU 30 MAI
AU 8 JUIN

MARDI 6
21 h.00



JEUDI 15
VENDREDI 16
SAMEDI 17

VENDREDI 16
23 h.00



SAMEDI 17
21 h.00

DIMANCHE 25

JUIN

PRAIRIAL.MESSIDOR

■ **Exposition de la Bibliothèque Centrale de Prêt**
Bibliothèque Paul Eluard

■ **Le Sinfonietta**
Concert de l'Orchestre Régional de Picardie
En l'Eglise Notre-Dame
Direction : JORDI MORA
HONNEGER : Pastorale d'Eté
HAYDN : Symphonie n° 49
BARTOK : Divertimento
ROSSINI : L'Echelle de Soie

La musique n'est jamais acquise par avance... C'est seulement lorsqu'un concert est chargé de sens par ceux qui le font qu'il devient sensé pour ceux qui l'écoutent. Alors à son tour le public devient un élément actif dans le déroulement de cette métaphore du temps qu'est la musique... A chaque concert, l'enjeu reste le même : parvenir à la musique...

ALEXANDRE MYRAT

■ **Foire aux Livres**
Place de la Mairie

■ **Le droit des enfants**
Exposition conçue par les élèves des Etablissements scolaires sur un travail d'animation de 6 mois, avec NICOLE BLANCHARD et JACKY TREMBLAY.

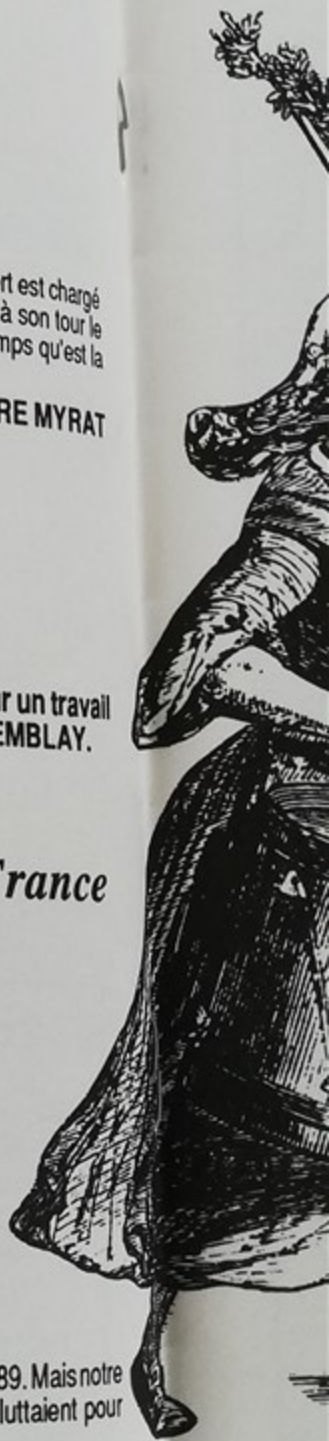
■ **Grand spectacle présenté par les élèves du Collège Anatole France**
Animé par la Cie DERNIERS DETAILS
Au Petit Château

■ **La Jacquerie**
Pièce de théâtre de PROSPER MERIMEE
Coproductio 89 et Cie Les Yeux Hantés,
Théâtre P. Eluard de Choisy le Roi.
Mise en scène DANIEL CLING
Salle du Palace

Cette pièce ne relate pas des événements liés directement à la Révolution de 1789. Mais notre histoire est ainsi faite, longtemps avant la Prise de la Bastille, les hommes luttèrent pour conquérir une vie plus libre. L'histoire ainsi relatée, c'est la grande révolte paysanne qui éclata dans les derniers mois de la révolution parisienne conduite par Etienne de la France, s'après le début de la guerre de cent ans, dans une période de révolte économique et sociale. Le spectacle tour à tour gaillard et tragique, public jeune que plus âgé. La Jacquerie qui éclate un jour, ballet la violence et la cruauté de cette période à l'atmosphère carnavalesque, dansant avec son flot d'images et de sensations, l'univers magnifique et inquiétant qui bascule dans le cauchemar. Masques, épées de bois et chevaux de carton-pâte s'animeront au rythme entêtant de l'orgue de barbarie et la musique s'éteindra avec la révolte dans un torrent de sang chargé de l'espoir populaire. 400 ans plus tard c'est un autre sang qui coulera celui qui devait payer pour des siècles d'arbitraire.

**PROGRAMMATION
REPORTÉE**

■ **Journée de la Paix**
A l'initiative du COMITE DE L'OISE des signataires de l'APPEL DES CENT.



1789

JUILLET

- 9. Assemblée Nationale Constituante
- 11. Le Roi renvoie Nécker
- 12. Paris en révolte
- La Garde se rallie au Peuple
- 14. Prise de la Bastille
- 15.16. Renvoi des troupes
- Rappel de Nécker
- 17. Louis XVI arbore la cocarde tricolore
- 18. Les nobles quittent le pays pour former "l'Armée des Princes"
- 20. Début de la Grande Peur
- 25. Emeutes paysannes

AOUT

- 4. Abolition des privilèges
- 26. Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

JEUDI 13
23 h.15

à minuit

EN AOUT
DIMANCHE 20

JUILLET / AOUT

MESSIDOR.THERMIDOR.FRUCTIDOR

■ **Feu d'artifice**
Stade Marcel Coene

■ **Bal**
Place de la Mairie

■ **Semaine de la fête foraine**

■ **A bas les tristes à pattes**

Spectacle de rue
présenté par le THEATRE DE LA MANIVELLE

Textes de CATHERINE HUMBERT

avec la collaboration de GILLES MATTON

Images et décors de JEAN-MICHEL VERCOUTER

Musique et arrangements musicaux de PASCAL TURBET

Mise en scène de CATHERINE HUMBERT

Le spectacle, d'abord, pose le problème : fêter un anniversaire, en l'occurrence l'Anniversaire de la Révolution de 1789, ce que cela représente.

L'enterrer... ou la récupérer (en vendant des objets-symboles de la Révolution) ou bien la raviver, et dire : "et maintenant, où en est-on, et où va-t-on ?

Puis, le spectacle apporte des précisions historiques, en jouant sur la mémoire globale de notre Histoire, particulièrement des grands événements, le spectacle trouve les climats dramatiques qui les représentent ou qui les suscitent.

Le spectacle voit la Révolution, non du côté des grands hommes et des grandes idées, mais du côté du peuple des faubourgs, dans la vie quotidienne : problèmes de taxes, des barrières, ce qui est passé des grandes idées dans la mentalité populaire. Rôle des classes sociales. Sens de la redistribution des cartes.

C'est l'année du consensus, et tout le monde sait que ce consensus n'a pas duré. Evocation du consensus actuel autour du Bicentenaire. Sur quoi reposent les consensus ? Le 13 juillet 1790, le spectacle met en scène, au moment du consensus national et avant la bascule de la Révolution, quatre types sociaux qui se félicitent, mais à des degrés divers, des changements déjà survenus. A la fin du spectacle, les 4 personnages représentant ces 4 types sociaux s'affrontent.

Des bouleversements qui surviendront par la suite (et que nous connaissons tous), qui en sera l'auteur, et qui en sortira vainqueur ?

Pourquoi le spectacle se situe le 13 juillet 1790 ?

Jeu de décalage entre les souvenirs des spectateurs et la réalité scénique, d'où questionnement. Ainsi, nous présentons la "Monarchie Constitutionnelle" de l'époque comme la solution-miracle aux crises politiques alors que la mémoire commune sait que cette solution a été plus qu'éphémère. Pourquoi ?



A PARTIR DE SEPTEMBRE

NOMBREUSES INITIATIVES PAR LES ASSOCIATIONS...

CINE REVO 1789

SI VERSAILLES M'ETAIT CONTE
MADAME DU BARRY
LES MARIES DE L'AN II
LES REVOLTES DE LOMANACH
LA MARSEILLAISE
LA NUIT DE VARENNES
DANTON

7 FILMS

DU 6 AU 18 AVRIL

SI VERSAILLES M'ETAIT CONTE

France 1953

SACHA GUITRY

Des 83 acteurs (toutes les vedettes du cinéma français de l'époque) on retiendra surtout le plan où Edith Piaf entonne aux grilles du Palais le "Ca ira, ça ira". Grande fresque colorée, son 1er film en couleurs, Sacha Guitry raconte avec une malice et une veine toujours réjouissante. Le mot d'esprit, la citation lachée au bon moment, s'accablent au cours d'anecdotes dont l'exactitude historique n'est pas la caractéristique principale.

"Le cinéma est une lanterne magique. Ne devraient pas en être exclues l'ironie et la grâce" disait Sacha Guitry.

MADAME DU BARRY

Allemagne 1919

ERNST LUBITSCH

Remarquée par un noble, Jeanne Vaubemier, la lingère, devient une courtisane mariée pour le titre à Guillaume Du Barry mais elle aime Armand De Foix, son soupissant de jeunesse. Armand fréquente les pauvres et se découvre une âme de révolutionnaire. Jeanne se heurte à la fois au peuple déçu et à l'aristocratie cynique de la Comtesse de Gramont et du ministre Choiseul. Quand la révolution éclate, Armand De Foix tentera en vain de sauver

son ancien amour du tribunal révolutionnaire.

LES MARIES DE L'AN II

France 1971

JEAN-PAUL RAPPENEAU

On nous montre une ville tenue par un fou révolutionnaire caricaturé dans ses travers au profit d'une donnée dramatique (ou comique). Bien sûr, il y a aussi des révolutionnaires "intelligents" amis du héros qui détrôneront le "boucher de Nantes". Le peuple est montré comme une masse manipulée par des discours et des fêtes et réserve sa fonction à la figuration.

Le "gag des divorces" s'empare du film et rejette l'Histoire. La confiance qu'inspirent les 2 vedettes se charge de dissimuler tout le danger démagogue que le film trace soit par omission, soit par complaisance.

LES REVOLTES DE LOMANACH

France 1953

RICHARD POTTIER

En 1789, un Aristocrate émigré, Monsieur De Rocheville, arrive au château de Lomanach en Bretagne. Il est chargé de ranimer la lutte contre les Républicains. Surpris en pleine trêve, ceux-ci se resaisissent et envoient le Général Barnaud rétablir la situation. Les tentatives des Chouans d'assassiner Barnaud échouent et c'est Moni-

que, la fille du maître de Lomanach qui tente à son tour de remplir cette mission. Capturée par les Bleus, elle reconnaît en Barnaud un ancien amoureux. Tous deux sacrifient leurs vies en s'interposant entre les deux armées.

LA MARSEILLAISE

France 1937

JEAN RENOIR

Un matin de 1789, le Roi apprend la Prise de la Bastille, le même jour un douanier, un maçon, un paysan réunis dans un maquis de Provence font le serment de lutter ensemble pour l'abolition des privilèges. Le Fort de Marseille tombe entre leurs mains en 1792.

Un bataillon de 500 volontaires marseillais se met en marche vers Paris adoptant comme chant de marche un hymne de guerre qui deviendra "La Marseillaise". Ils traversent la France et font une entrée triomphale dans le Faubourg St Antoine en pleine effervescence révolutionnaire. Enfin, après avoir participé à la prise des Tuileries, ils se dirigent vers Valmy.

LA NUIT DE VARENNES

France 1982

ETTORE SCOLA

En juin 1791, Restif de la Bretonne, écrivain, découvre, lors d'une nuit d'errance dans Paris, une étrange agitation aux abords des Tuileries

où est reléguée la famille royale. Il suppose que le Roi prend la fuite pour se soustraire à l'Assemblée Législative et rejoindre ses alliés étrangers. Restif se lance aux trousses de la berline. En chemin, il rencontre Giacomo Casanova qui voyage sous un pseudonyme. Ils rejoignent la diligence de Paris/Verdun et durant le trajet tous les passagers, Royalistes et Républicains, vont confronter leurs opinions sur la Révolution.

DANTON

France.Pologne 1982

ANDRZEJ WAJDA

Le Danton de Wajda, c'est avant tout l'affrontement fratricide d'un lion superbe et généreux (Danton) et d'un tigre flegmatique et impitoyable (Robespierre). C'est l'"indulgent" contre l'"incorruptible", l'homme des compromissions contre l'homme des principes, le démagogue jouisseur et fort en gueule contre l'idéologue puritain et taciturne. Tous deux se réclament du peuple et prétendent parler en son nom : l'un voudrait simplement que les gens puissent "vivre tranquilles", l'autre entend faire le bonheur des masses au nom d'une certaine idée de la démocratie. Mais "le peuple" ne se soulèvera pas pour sauver son tribun favori, pas plus qu'il ne s'opposera à la condamnation de Robespierre trois mois plus tard.

CINE FEM MES

Pour célébrer le 8 mars
journée internationale de la femme
le Service Culturel Municipal vous propose

4 films réalisés par des femmes

UN HOMME AMOUREUX

1987. Diane Kurys

CLEO DE 5 A 7

1962. Agnès Varda

LES RENDEZ-VOUS D'ANNA

1978. Chantal Akerman

ROSA LUXEMBURG

1986. Margarethe Von Trotta

La programmation complète des séances vous sera
communiquée ultérieurement dans un "Ciné-Palace"

BULLETIN DE RESERVATION
 POUR LES SPECTACLES DE
 LA COMMEMORATION DU BICENTENAIRE
 DE LA REVOLUTION FRANCAISE

POUR TOUTES RESERVATIONS ET POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
 SUR LES MANIFESTATIONS, LEURS PROGRAMMATIONS
 LEURS DEROULEMENTS ET LEURS TARIFS

S'ADRESSER AU SERVICE CULTUREL MUNICIPAL

RESPONSABLE MONSIEUR HENRI PODWORYN
 SECRETARIAT MADAME MYLENE GATTI

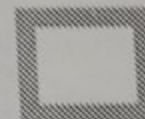
3 RUE DE CONDE 60160 MONTATAIRE
 TELEPHONE 44.24.69.97

A RETOURNER AVEC LE REGLEMENT

DATES	SPECTACLES	TARIF		Nbre PLACES		TOTAL
		Normal	Réduit	Tarif Normal	Tarif Réduit	
25 FEVRIER	OPERA-ROCK	30 f.	20 f.			
18 MARS	LA LIBERTE OU LA MORT TRANSPORT COMPRIS	105 f.				
6 AU 18 AVRIL	CINE-REVOLUTION 1 FILM	22 f.	15 f.			
6 AU 18 AVRIL	ABONNEMENTS CINE-REVO 7 FILMS		75 f.			
22 AVRIL	CHORALE POPULAIRE DE PARIS	50 f.	30 f.			
12 MAI	BALLET BEJART TRANSPORT COMPRIS	150 f.				
13 MAI	GRACCHUS BABEUF	60 f.	40 f.			
6 JUIN	CONCERT SINFONIETTA	60 f.	40 f.			

Un abonnement à 200 f. vous est proposé.
 Il donne droit à l'entrée à tous les spectacles
 à l'exception des sorties sur Paris

TOTAL



NOM _____

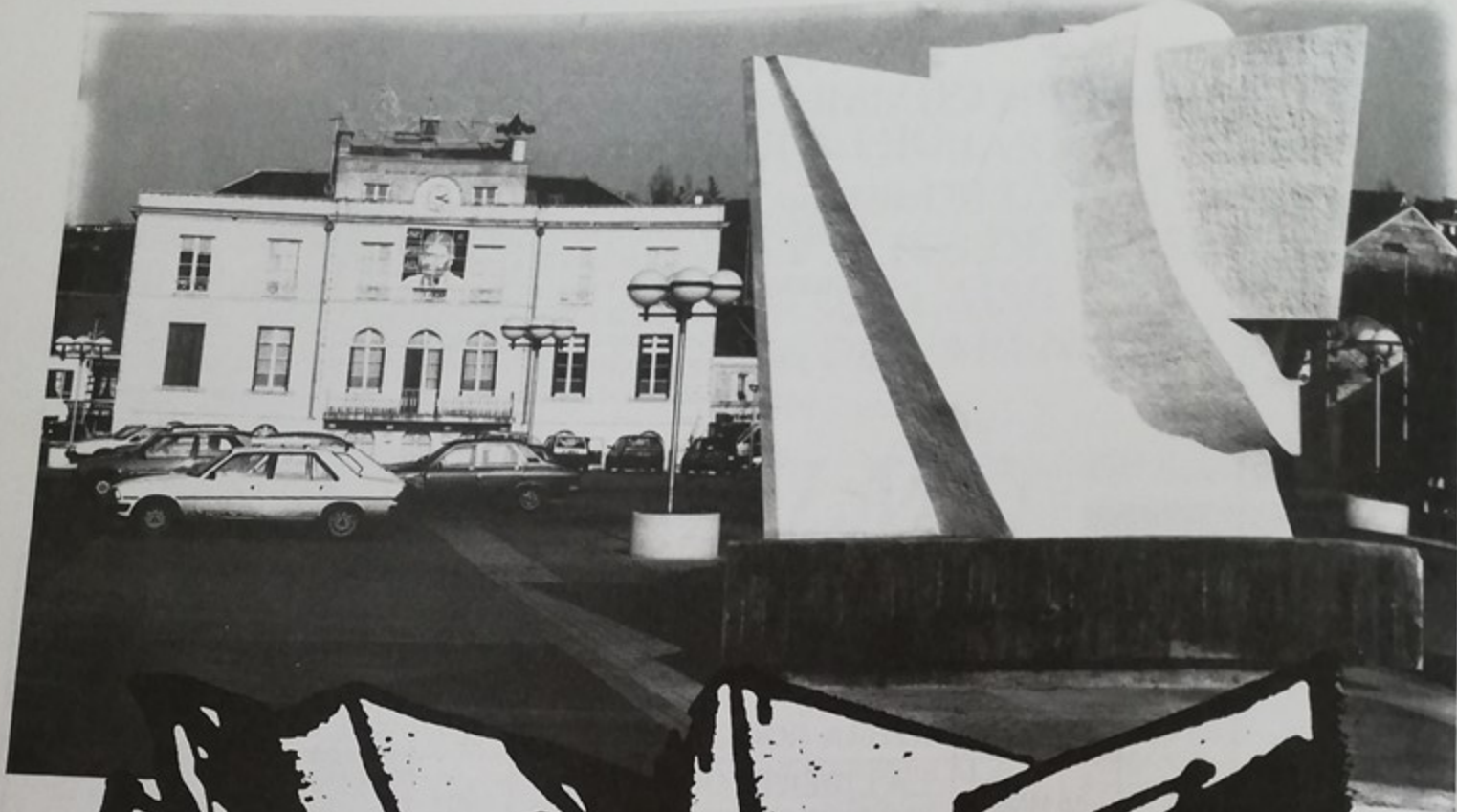
ADRESSE _____

TEL. _____

Règlement par chèque à l'ordre du Comité de Montataire du Bicentenaire de la Révolution Française
 d'un montant de _____

A réception de votre règlement, les billets vous seront envoyés à votre domicile.
 Tarif réduit : personnes âgées, chômeurs, scolarisés et militaires (joindre une photocopie d'attestation)





LA SCULPTURE
"La culture
sociale. Q
XXème si
Français s
que les tra
écartés de
accès que
déchirée,
bien sûr, n
explication
longtemps
jamais été
consacrés
devait dire
cours d'in
édifiée pla
par l'enfant

LA SCULPTURE AU CŒUR DE LA VILLE

"La culture est l'objet d'une ségrégation sociale. Quel scandale, à la fin du XXème siècle, que de savoir qu'un Français sur trois ne lit jamais un livre, que les travailleurs sont, en général, écartés de la vie culturelle ou n'y ont accès que sous une forme mutilée, déchirée, appauvrie. Cette situation, bien sûr, n'est pas fatale. Elle a des explications. Le 1% promis depuis longtemps pour le budget culturel n'a jamais été atteint alors que 17% sont consacrés aux dépenses d'armement", devait dire Roland Leroy dans son discours d'inauguration de la sculpture édifée place de la mairie de Montataire par l'enfant du pays, Daniel Dufois.



i l y avait foule le samedi 3 décembre sur la place de la Mairie pour inaugurer la "statue" comme disent la plupart des Montatairiennes et Montatairiens.

Cette sculpture, réalisée par un Montatairien de cœur et de souche, Daniel Dufois, a fait couler autant d'encre que de salive. Les détracteurs, les sceptiques, les gens de mauvaise foi, étaient loin de se douter que ce "tas de pierre" comme ils disaient, deviendrait une œuvre d'art et ferait, en quelques jours, partie intégrante du patrimoine de la Ville.

C'est en compagnie de Roland Leroy Directeur de l'Humanité, Membre du Bureau Politique du Parti Communiste Français, que Maurice Bambier a taillé la dernière pierre avec la hache du carrier. Roland Leroy a rappelé combien cette initiative de commande publique, passée à un artiste par une ville aux traditions ouvrières et combattives solidement ancrées, est naturelle.

Cette décision d'édifier une œuvre d'art en plein Centre Ville a suscité des questions, des interrogations, dans un moment de crise, de chômage et de difficultés. Ces interrogations ne sont ni étonnantes ni scandaleuses. Elles sont compréhensibles. Les questions saines ont le mérite de contenir en elles-mêmes les réponses.

Ces réponses sont celles que donne la Municipalité dans l'ensemble de ses activités avec au cœur le souci du développement de la culture dans la région, dans une cité ouvrière frappée par la crise au cœur de ce bassin sidérurgique qui a fait le renom de Montataire.

Cette sculpture sera le témoignage de l'importance accordée à la vie culturelle qui n'est pas, pour les élus communistes, un domaine marginal, superflu, luxueux. Faire reculer tout ce qui organise la ségrégation sociale les inégalités, du chômage à l'échec scolaire de masse en passant par l'insuffisance des salaires, promouvoir toutes les formes de vie culturelle, des expositions aux bibliothèques en passant par le cinéma, encourager la création contemporaine et la donner à voir à toute la population comme c'est le cas avec cette dernière œuvre, est un seul et même combat.

En même temps qu'elle inaugure cette sculpture, l'équipe municipale lutte pour défendre le caractère industriel de la ville afin de préserver et de développer les emplois productifs, s'oppose à l'augmentation des loyers et des charges dus à la loi Méhaignerie, afin de favoriser le logement social de qualité, soutient les locataires qui mettent des banderolles à leur fenêtres pour exiger la diminution des loyers de 10%, lutte pour réduire les SIVP et autres TUC, fait tout ce qui est en son pouvoir pour permettre aux Montatairiens d'accéder aux activités municipales en construisant une Résidence de Personnes Agées, une Piscine, en distribuant des aides aux personnes en détresse en développant l'action pour les activités culturelles des écoles, les centres de loisirs, les bibliothèques, en promouvant "l'Art dans la Ville".

Aujourd'hui, le poids de l'exploitation capitaliste, celui des cadences de travail, l'angoisse de l'avenir, l'inadaptation à la vie contemporaine du système éducatif, la volonté de privilégier l'effort d'armement, sont des choix délibérés qui conduisent à éliminer le besoin de culture dans la classe ouvrière ou chez les travailleurs en général.

C'est pourquoi l'équipe municipale lie intimement son combat pour la culture et l'ensemble de son combat pour la Justice, la Liberté, la Paix.

Plus que jamais il est nécessaire de développer des rapports nouveaux entre les gens et la culture vivante.

Cela veut dire concrètement qu'il faut accroître les financements de la vie culturelle, augmenter le budget de la culture, favoriser le dialogue, le croisement, l'affrontement de toutes les œuvres, de tous les styles, de toutes les créations.

L'équipe municipale est pour la liberté de création, pour le pluralisme et pour la confrontation des formes, des écoles et des conceptions artistiques.

Roland Leroy terminait son discours en rendant un vibrant hommage à Daniel Dufois dont la force et le talent ont su dominer et transformer un énorme bloc de pierre en œuvre d'art :

"C'est une manière de témoigner de la capacité des hommes à transformer la nature et au-delà, la société dans une perspective humanitaire."

Ces quelques informations complémentaires de la vie municipale s'ajoutent au Bilan de six années de gestion démocratique. Nous parlons évidemment du Bilan municipal qui a fait l'objet d'un numéro spécial de "Montataire Actualités" distribué la première semaine de janvier. Si vous ne l'avez pas eu, si vous voulez un autre exemplaire, vous pouvez vous le procurer en Mairie et dans tous les services municipaux.

J'escalade, tu escalades il escalade

Grimper, escalader, se percher, sont les jeux préférés des enfants. Quel homme, quelle femme ne rêve de randonnée, d'alpinisme, pour pouvoir voir le monde "d'en haut" ?... Chaque été que d'accidents de montagne par négligence, par manque de préparation, par méconnaissance. L'escalade est une question d'équilibre et, comme la course, le saut ou d'autres disciplines sportives, ça s'apprend!

Pour apprendre, des architectes, des spécialistes, ont conçu des murs d'escalade artificiels.

La Ville de Montataire a maintenant "son mur" situé dans la Salle Marcel Coene.

Dans un premier temps, il sera réservé aux scolaires accompagnés d'un moniteur municipal.

Dès qu'une association se créera, ce mur sera ouvert au public et si l'engagement est aussi important que dans d'autres villes, il n'est pas impossible qu'un mur extérieur plus performant soit à son tour conçu.

Quelques dates à retenir

21 janvier signature d'une convention avec le collège A. France portant sur le financement d'une animation théâtrale.

17 février remise de récompenses aux sportifs et associations sportives

18 février inauguration de la Sente du Panorama avec un lâcher de ballons.

25 février c'est le traditionnel repas des Anciens avec le groupe de Pierre Charles WABLE.

4 mars pose de la première pierre de la piscine et du dojo avenue A. France et pose de la première pierre du quartier Lesiour.

12 mars élection municipale.



ciens. Pour obtenir les autorisations nécessaires, il a fallu surmonter un nombre incroyable d'obstacles et de tracasseries administratives. Les services départementaux sont allés jusqu'à retarder l'octroi de la subvention (25.000 frs sur la partie

habitation) parce qu'il n'y avait pas les chiffres INSEE concernant le recensement du canton en 1982, alors qu'il leur suffisait de consulter leurs services". Rendez-vous vous a été donné dans un an et demi pour l'inauguration officielle.

Un nouveau restaurant scolaire a ouvert ses portes à l'école D. Casanova

Un restaurant scolaire pour chaque école : telle était la promesse de la Majorité Municipale en 1983. En voici une de plus de tenue ! A Magenta, les enfants de l'école D. Casanova devaient être transportés à l'école Jacques Decour pour leurs repas. Inauguré le 10 décembre, le restaurant D. Casanova accueille les élèves depuis le 5 janvier. Situé au rez-de-chaussée, un logement de fonction a été réaménagé à cet effet. Plus de déplacements perturbants le midi pour les enfants!

La RPA c'est parti

De nombreux retraités avaient répondu à l'invitation du Maire le samedi 17 décembre pour poser la première pierre de la Résidence des Personnes Agées.

Entourés du Président de l'UNPRA, de Mr Dewispelaere et de Violette Manesse, Montatairiens de toujours, Maurice BAMBIER, truelle en main, a scellé la "pierre symbolique" d'une Résidence formée de deux ensembles autonomes.

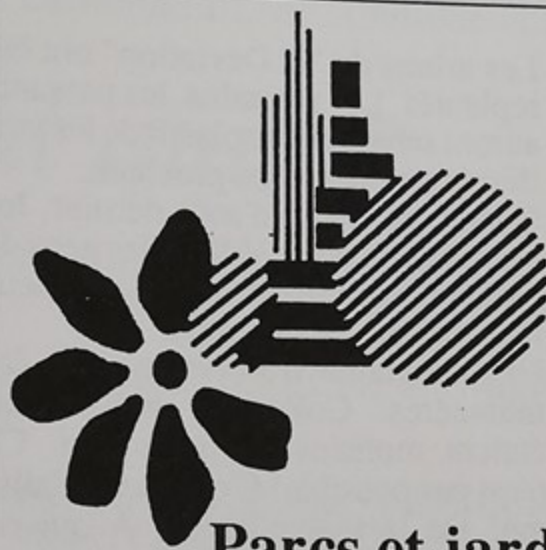
Une Résidence qui comprendra 26 appartements F1 et 15 F2.

Les résidents acquitteront leur loyer leur consommation d'eau et de gaz. Il y aura bien sûr chauffage collectif, gardiennage et téléalarme.

Un Foyer sera ouvert aux résidents mais aussi à toutes les personnes âgées de Montataire. L'Office Municipal des Retraités et Personnes Agées proposera différentes activités.

La Résidence inclut un restaurant ouvert à tous les retraités et personnes âgées ainsi qu'un restaurant administratif ouvert au Personnel communal, aux administrations, aux banques et aux petites entreprises de Montataire...

"Cette Résidence pour Personnes Agées qui a fait l'objet de nombreuses déclarations qui voulaient surtout s'avérer critiques et non constructives, devait dire le Maire dans son discours, correspond pleinement à un besoin exprimé par les retraités et leur association, l'UNRPA. Elle va apporter "un plus", comme on dit aujourd'hui, au Mieux Vivre de nos an-



LES
PAYSAGES
DE L'OISE

**Parcs et jardins, pépinières
élagage, déboisement, terrassements**

étude, réalisation, entretien, petites voiries

20, rue Gambetta B.P. 64 60700 PONT Ste MAXENCE

44 72 45 35

CRÉDIT CONFIANCE.

**POUR TOUTES
VOS DÉPENSES, MÊME
IMPRÉVISIBLES,
NOUS AVONS TOUT
PRÉVU.**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CONJUGUONS NOS TALENTS.



Savez-vous que le mot **vandalisme** a été employé la première fois il y a deux siècles, pendant la Révolution Française par Henri-Baptiste **Grégoire** (1750/1831)?
 D'origine populaire, prêtre, il prêche la tolérance religieuse, combat pour la dignité humaine, celle des Juifs et des Noirs notamment, ce qui lui vaut d'être élu député du Tiers-Etat. Il fut de ceux qui militèrent avec succès pour la réunion commune au sein des Etats Généraux du Clergé et du Tiers-Etat. Le premier, il prêta serment à la Constitution civile du Clergé et fut élu évêque constitutionnel de Blois. Membre de la Convention, il refusa de voter la mort du roi. Il accomplit un travail considérable spécialement au Comité d'Instruction Publique, militant pour l'hégémonie de la langue française, pour l'instruction et la culture populaire, s'opposant avec force au "vandalisme" (il inventa le mot). Membre du Conseil des Cinq-Cents puis, dans l'opposition, du Sénat impérial, il vota la déchéance de Napoléon en 1814.



Les arbres de "la Déviation" ont été replantés. Les riverains, les passants auront sans doute le plaisir de les voir fleurir au printemps prochain.
 Quand, ce matin d'août dernier, les habitants de notre Ville et les gens de passage aperçurent les dégâts, leur réprobation fut unanime.
 Une vingtaine d'arbres avaient été massacrés. Colère et indignation étaient montées de toute part. Ce n'est pas possible! C'est du vandalisme! De la malveillance! A qui en veulent-ils?
 De tels actes touchant les plantations

municipales semblaient inimaginables. Et pourtant...N'avait-on pas vu, quelques mois plus tôt, des gens dits "respectables" écrire des insanités d'une vulgarité inadmissible sur les affiches électorales, ou y lacérer des croix gammées?
 Le mauvais exemple avait déjà été donné. D'autres ont cru bien faire de poursuivre. Souhaitons ensemble et veillons à ce que ces excès intolérables et insupportables s'arrêtent là et que nous aurons bientôt la joie d'admirer les cerisiers en fleurs... en Floréal prochain.

Les animations prévues pour la commémoration du Bicentenaire de la Révolution Française ne doivent pas vous faire oublier le reste de notre programmation culturelle
 Le Service Culturel Municipal vous propose pour les mois à venir

Spectacle gratuit pour les enfants des écoles maternelles

VENDREDI 3 MARS
BERNARD LAVILLIERS

au Zénith
 départ en car à 18 h.30 Place de la Mairie
 Prix transport compris 140 f.

DU MERCREDI 8
AU MARDI 14 MARS
CYCLE CINE-FEMMES
 4 films réalisés par des femmes, à l'occasion du 8 mars, Journée Internationale de la Femme

VENDREDI 17 MARS
LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS
HOLLIDAY ON ICE

Spectacle sur glace de Jérôme SAVARY
 Départ en car à 18 h.30 Place de la Mairie
 Prix transport compris 145 f.

JEUDI 13
ET VENDREDI 14 AVRIL
8 CONCERTS

dans les écoles primaires
 Spectacle gratuit

JEUDI 20
ET VENDREDI 21 AVRIL
8 CONCERTS
 dans les écoles maternelles
 Spectacle gratuit

DU SAMEDI 20
AU DIMANCHE 28 MAI
EXPOSITION ANNUELLE
FORMES ET COULEURS
 Peintres amateurs de Montataire et de la région à la Salle de la Libération.
 Entrée libre.

DU SAMEDI 3
AU SAMEDI 10 JUIN
SEMAINE
DE L'ENVIRONNEMENT
 Organisée par la Municipalité et le Mouvement National de Lutte pour l'Environnement.
 Les actions menées à Montataire :
 Campagne sur la propreté
 Entretien des bois communaux
 Espaces verts et fleuris
 Câbles électriques en voies souterraines
Exposition-débat
 La lutte pour mieux vivre

VENDREDI 17 FEVRIER
SILOUK ET L'OURS BLANC
 Spectacle pour enfants des écoles maternelles, des CP, CE1 et CE2
 9 h. et 10 h.15 Maternelle J. Decour
 14 h. et 15 h. Salle du Palace

JEUDI 2 MARS
L'ARBRE ROUX
 de J.D. IDATTE
 réalisé par "Les 3 Chardons"

Ils se sont mariés

SEPTEMBRE

BOUR Pascal/MANIEZ Sandrine - CAILLEUX Richard/TANDA Nicole - FOURCY Alain/LEGOFF Isabelle - TRONEL Pascal/GANET Colette - ROEDSENS Bertrand/BOUCHOUX Valérie - BICHARI Bertrand/MICKELSEN Sylvie - LECŒUVRE Jean-Michel/DESSAINT Patricia - VASSEUR Patrick/DESSAINT Françoise - BOLTZ Jean-Claude / GUICHART A.Marie - WISNIEWSKI Patrice/PINTEAUX Béatrice

OCTOBRE

MEUNIER Didier/BENZONI Linda - GAUTHEY Patrice/LEVERT Valérie - LEVERT Frédéric/Ylise MOHIER - BRUNOY Joël/VINCENT Valérie

NOVEMBRE

BACOUELLE Patrick/HAAS Sylvie - MONDANEL Serge/GOURIOU Patricia

DECEMBRE

NATIER Gérard/GALLOIS Françoise - KHACHAB Jaafar/BULCKE Claudine - GUALDO Charles/ FORTE Sylvie - ENES PEREIRA Luciano/LEBLANC Christine - LECOMTE Christophe/DUHOUX Catherine

Ils nous ont quitté

SEPTEMBRE

MALY Héléna / ODEMER Monique / BIGOT Georges / JACQUES René / BASSOUM Fatimata / COMPIEGNE Jacques

OCTOBRE

BERNARD Jean / BERGERON Raymonde / TILLET Pierre / MIEZE Georges / COENE Rodolphe / LOGEAN Léon / SOILLY Gabriel

NOVEMBRE

HUBERT Lucie / ROUSSEAU Henri / MAURICE Jean / LESUEUR Marguerite / DE WEZE Nicol / ANDRADE Nino / SOUFFLARD Marcel / SCHMOUTZ René / CAPRON Marcel / FOURNANT Jean

DECEMBRE

FEVRIER Germaine / BOUR Georges / TELLIER René / MILLET Jérôme / CHAPIN Aline / CATOIRE Jacques / ANDUYAR Jeannine / PUJOL-COUMERAT Albert / BOUDOIX Maurice / BONTEMPS Jean / LAUMAILLER Claire / LEROY Edouard / ORBAT Sreko / SZOT Lucien

Ils sont nés

SEPTEMBRE

OPDENHOVE Aurélien/ARTIAGA Stéphanie/BEN KHALI Abdrahim/LOUAHDI Karim / TELLIER Charlene / CHOTARD Rémy / BENYESSAAD Karima / JEAN Nicolas : TAGZOUT Noël / LIENARD Sébastien/BOUKALLIT Nounir / PICHERE Jessica / DEGLAVE Deborah / MELON Antoine :BOUDICHE Zied / GEOFFRAY Charlene / STOPIN Cécilia / KRAKOWSKI Salomé / LECLERCQ Mehdi/KARAKUYU Izzet / SANDIRASSEGARIN Sonia.

OCTOBRE

JESSU Sylvain / DA COSTA Christophe / MANIEZ Perrine / RIGHI Billal / BABILOTTE Samia / COSKUN Erdoran / CHAMBON Laure / OUALI Ilheme / HEURTEUR Thomas / SANSANASSAMY Ludovic / GUIDET Laura / SIMON Cindy / RIGAUT Emilie / VASSELLE Nicolas / COUSIN Geoffrey GRIMAULT Florent / CLAIN Kelvin

NOVEMBRE

PRATA Marine / ROUSSEL Cédric / THERY Alexandre / AUBY Alexis / ROBARD Loïc / FOURNIS Elodie / ROUSSEL Coralie / VALDIN Julien / CLAUDOT Clément / BEAUDOUIN Marine / PANNETIER Jessica / CHEKHAB Mehdi / EL MOUDEN Mohamed / CABEL Quentin / GRARDEL Thomas / INNOCENT Mélanie / ABOUHAFS Najlaa / VAN DEN BROCK Laetitia / BENKHEROUR Aïcha

DECEMBRE

PAUCTON Viriato / ZABRE Tonmanadé / LELEU Sélim / HAMADOUCHE Shérazade / HENRIET Julien / RAYE Benjamin / RIET Anthony / REMBAULT Julien / HACHE Romaric / KLEIN Jérémy / FRANCOMME Morgane / BEN YOUSSEFF Soumaya / RIVIERE David / STEZYCKI Tony / LEBRETON Charleine / BAUMGARTNER Sabrina / LEJEUNE Amandine.

dans
un bel
ensemble
de

S style



EN PLEIN CENTRE DE
ST. LEU D'ESSERENT

Rue Jean Moulin.Rue Sauveterre

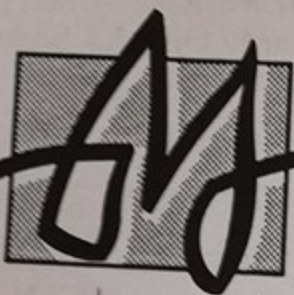
le Cabinet

D.RENAUD

commercialise

UN PROGRAMME IMMOBILIER

conçu et réalisé par la

SE  IMMO



2 pièces.3 pièces.4 pièces et 5 pièces en duplex .
3 Maisons de Ville avec séjour.Cuisine.Dégagement.3 chambres
à l'étage.Salle de bains.Terrasse privative en R. de C.
Commerces dont une surface de 600 m² d'un seul tenant

Livraison printemps 90

Renseignements : Cabinet D.RENAUD 5 bis rue des Haudriettes 75003 Paris Tél. 16 (1) 40 27 04 83
SEMIMO SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DE MONTATAIRE Tél. 44 25 57 07

SEMIMO
PROGRAMME
DU QUARTIER DE LA RUE LESIOUR

**réalisation
d'un ensemble
immobilier**

**en location
& en accession
à la propriété**



**Studios
T2, T3, T4 et T5**

Renseignements et inscriptions
SEMIMO
SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE DE MONTATAIRE
Tél. 44.25.57.07

Ce calendrier vous est offert par
**Le Comité de Montataire du
 Bicentenaire de la Révolution Française**

NIVOSE
 du 21 déc. au 19 janv.
PLUVIOSE
 du 20 janv. au 18 fév.
VENTOSE
 du 19 fév. au 20 mars
GERMINAL
 du 21 mars au 19 avril
FLOREAL
 du 20 avril au 19 mai
PRAIRIAL
 du 20 mai au 18 juin

MESSIDOR
 du 19 juin au 18 juil.
THERMIDOR
 du 19 juil. au 17 août
FRUCTIDOR
 du 18 août au 16 sept.
VENDEMAIRE
 du 17 sept. au 21 oct.
BRUMAIRE
 du 22 oct. au 20 nov.
FRIMAIRE
 du 21 nov. au 20 déc.

1989

JANVIER

L 2 9 16 23 30
 M 3 10 17 24 31
 M 4 11 18 25
 J 5 12 19 26
 V 6 13 20 27
 S 7 14 21 28
 D 1 8 15 22 29

FÉVRIER

L 6 13 20 27
 M 7 14 21 28
 M 1 8 15 22
 J 2 9 16 23
 V 3 10 17 24
 S 4 11 18 25
 D 5 12 19 26

MARS

L 6 13 20 27
 M 7 14 21 28
 M 1 8 15 22 29
 J 2 9 16 23 30
 J 3 10 17 24 31
 V 4 11 18 25
 S 5 12 19 26

AVRIL

L 3 10 17 24
 M 4 11 18 25
 M 5 12 19 26
 J 6 13 20 27
 V 7 14 21 28
 S 1 8 15 22 29
 D 2 9 16 23 30

MAI

L 1 8 15 22 29
 M 2 9 16 23 30
 M 3 10 17 24 31
 J 4 11 18 25
 V 5 12 19 26
 S 6 13 20 27
 D 7 14 21 28

JUIN

L 5 12 19 26
 M 6 13 20 27
 M 7 14 21 28
 J 1 8 15 22 29
 V 2 9 16 23 30
 S 3 10 17 24
 D 4 11 18 25

JUILLET

L 3 10 17 24 31
 M 4 11 18 25
 M 5 12 19 26
 J 6 13 20 27
 V 7 14 21 28
 S 1 8 15 22 29
 D 2 9 16 23 30

AOÛT

L 7 14 21 28
 M 1 8 15 22 29
 M 2 9 16 23 30
 J 3 10 17 24 31
 V 4 11 18 25
 S 5 12 19 26
 D 6 13 20 27

SEPTEMBRE

L 4 11 18 25
 M 5 12 19 26
 M 6 13 20 27
 J 7 14 21 28
 V 1 8 15 22 29
 S 2 9 16 23 30
 D 3 10 17 24

OCTOBRE

L 2 9 16 23 30
 M 3 10 17 24 31
 M 4 11 18 25
 J 5 12 19 26
 V 6 13 20 27
 S 7 14 21 28
 D 1 8 15 22 29

NOVEMBRE

L 6 13 20 27
 M 7 14 21 28
 M 1 8 15 22 29
 J 2 9 16 23 30
 V 3 10 17 24
 S 4 11 18 25
 D 5 12 19 26

DÉCEMBRE

L 4 11 18 25
 M 5 12 19 26
 M 6 13 20 27
 J 7 14 21 28
 V 1 8 15 22 29
 S 2 9 16 23 30
 D 3 10 17 24 31

BULLETIN
D'INFORMATIONS MUNICIPALES
EDITE PAR
LES AMIS DE MONTATAIRE



Fontataire

ACTUALITÉS

1789

1989

